

**ALGÉRIE - AUTRICHE**  
**Agrement à la nomination du nouvel ambassadeur d'Autriche en Algérie**

P. 24

**ÉNERGIE**  
**M. Guitouni appelle à lutter contre la bureaucratie dans le secteur des hydrocarbures**

P. 6

**BARRAGES - REMPLISSAGE**  
**Un volume de 4,8 milliards m<sup>3</sup> d'eau emmagasiné dans les 75 barrages du pays selon l'ANBT**

P. 6

## LOGEMENTS

**M. Temmar donne le coup d'envoi de l'opération d'attribution de plus de 50.000 unités à travers le territoire national**

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar a donné, dimanche soir, le coup d'envoi de l'opération d'attribution de plus de 50.000 unités de logement à travers le territoire national lors d'une cérémonie organisée à la salle omnisports de Chéraga (Alger) en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, de la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia, du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

P. 3



## PARLEMENT

**APN: Raouya présente le projet de loi de finances complémentaire devant la Commission des Finances et du Budget**

P. 3

## SELON LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

**Refoulement des produits agricoles récemment exportés: les causes ne sont pas d'ordre phytosanitaire**

P. 4

**TRANSPORTS DURANT L'AÏD EL FITR : L'Etusa met un dispositif spécial pour desservir les cimetières à Alger**

P. 24

## SANTÉ

**HYPERTENSION: 5 façons de normaliser votre tension naturellement**

P. 12-13

## FOOTBALL

**CAN-2018 DAMES (2<sup>e</sup> ET DERNIER TOUR QUALIFICATIF) : Héroïques Algériennes, les favoris passent sans encombre**

P. 21

**ÉNERGIE**  
**SONATRACH - TOTAL -REPSOL : Signature d'un contrat pour le champ de Tin Foyé Tabankort**

P. 7

## MDN

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**  
**Saisie de 40.000 paquets de cigarettes à El Oued et 88 kg de kif traité à Tlemcen**

P. 24

## SOLIDARITÉ

**Mme Eddalia rend visite au chapiteau f'tour de la fondation Nass El Khir**

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, a effectué hier, en compagnie du wali d'Alger, M. Abdel-

kader Zoukh, une visite au chapiteau du f'tour collectif organisé par la fondation «Nass El Khir» à l'occasion du mois de ramadan, à la place El Kettani /Bab El Oued.



## FÊTE DE L'AÏD EL FITR

**Les journées du 1<sup>er</sup> et 2 Chaoual de l'Hégire chômées et payées**

Les journées du 1<sup>er</sup> et 2 Chaoual 1439 de l'Hégire sont chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a annoncé hier, la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administratif dans un communiqué. "Les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées, sont tenues de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté" souligne toutefois la même source. Cette disposition intervient, conformément à la loi du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales.

**THÉÂTRE DES SABLETTES  
Soirée chaâbi avec Abdelkader Chaou**

Dans le cadre de son programme culturel «Mezghana tarabiyyat», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 22h30, au théâtre de plein air de la promenade des Sablettes, un récital animé par le grand chanteur Abdelkader Chaou.

**Météo**

Max Min

Alger	26°	15°
Oran	27°	17°
Annaba	26°	17°
Béjaïa	24°	17°
Tamanrasset	39°	26°

**SELON L'ASSOCIATION SIRIUS  
L'Aïd devrait être célébré le vendredi**

L'Aïd "El Fitr" devrait être célébré "en toute logique" le vendredi, a indiqué l'Association Sirius d'Astronomie dans un communiqué, expliquant que la visibilité du croissant lunaire jeudi soir au coucher du soleil "ne devrait poser aucun problème particulier". "Le croissant lunaire étant relativement facile à voir, il sera certainement vu et le ramadan ne devrait compter que 29 jours. L'Aïd devrait être célébré en toute logique le vendredi 15 juin", a ajouté la même source, qui précise que seul le Comité des croissants lunaires du ministère des Affaires religieuses est habilité à se prononcer sur la date effective de l'Aïd. "Le jeudi correspondant au 29e jour du ramadan, le croissant lunaire sera relativement épais et sa visibilité le soir au coucher du soleil ne devrait poser aucun problème particulier. Ainsi, il se couchera à Alger quelque 46 mn après le coucher du Soleil. Nous nous attendons donc à une observation multiple à travers toute l'Algérie ainsi que sur le continent africain et du Monde arabe", explique Sirius. Rappelant que la polémique concernant le jour de l'Aïd surgit en général lorsque le croissant est prétendu être vu alors que les critères d'observabilité indiquent une impossibilité, Sirius note que cette année "est le cas idéal d'une rare occurrence ou le croissant pouvant être vu à l'œil nu". Pour Sirius, "même les pays qui ont commencé avant nous le ramadan tels que la Turquie célébreront l'Aïd avec le reste du monde musulman vu qu'ils ne pourront que compléter le mois de ramadan à 30 jours et que de plus la nouvelle lune naîtra le mercredi 13 juin après le coucher du Soleil".

**AID EL FITR  
L'ANCA appelle les commerçants à respecter la permanence**

L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA), a appelé hier les commerçants et autres prestataires de services concernés par la permanence durant l'Aïd El Fitr, à respecter la réquisition du ministère du Commerce, pour répondre aux besoins de leur clientèle, garantir la continuité du service public et éviter les amendes prévues par la loi et qui peuvent aller de 100.000 DA à 300.000 DA selon la nature de l'activité exercée, outre la fermeture de un à deux mois (infraction au programme de la permanence).

**Horaire des prières**

Mardi 27 Ramadhan 1439

Fajr	03:26
Dohr	12:48
Asr	16:40
Maghreb	20:12
Isha	21:55



## AUJOURD'HUI À 12H

**Zemali invité de la chaîne 1**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, M. Mourad Zemali, sera l'invité de la radio nationale (chaîne 1), aujourd'hui à partir de 12h.



## MÉDÉA

**Cérémonie en l'honneur des enfants des personnels de la Protection civile**

A l'occasion de la célébration de la nuit du destin «Leilat El Kadr», la Direction de la protection civile de la wilaya de Médéa, organise ce soir à partir de 21h30 au siège de l'unité secondaire de Ouzera, une cérémonie religieuse en l'honneur des enfants circoncis durant le mois sacré du Ramadhan.

## DOUNIA PARC

**Soirée kabyle avec le groupe Asafou**

Le groupe Asafou, animera une soirée variété kabyle, ce soir à partir de 22h30, au niveau du Parc des Grands-Vents (Dounia Parc).



## PROMO SPÉCIALE RAMADHAN

**Avec Ooredoo, profitez du Bouquet islamique de son service «Khabbarni» à 1 DA seulement**

Pour ce Ramadhan, Ooredoo lance une promotion exceptionnelle sur le bouquet islamique de son service «Khabbarni» valable durant tout le mois sacré. Avec cette offre exceptionnelle, les clients de Ooredoo peuvent bénéficier du bouquet islamique à 1 DA seulement au lieu de 50 DA et profiter du contenu riche et varié de ce service : les horaires de l'Imsak et de l'Iftar, des Hadith, Douaa, Conseils, horaires de prières, histoires islamiques et Météo. Pour profiter de l'offre exceptionnelle Khabbarni à 1 DA pendant un mois, le client n'a qu'à composer gratuitement \*315# sur son mobile et choisir le bouquet islamique. Pour rappel, Khabbarni est un service d'informations de Ooredoo qui permet au client de recevoir toute l'actualité en direct sur son mobile et un accès à un large choix de bouquets adaptés aux besoins de chacun. Ces bouquets accessibles à 50 DA seulement, proposent un contenu riche et diversifié en arabe et en français, notamment la météo, les horaires de prière, le Foot, l'actualité économique, les programmes TV, la cuisine et les jeux vidéo. A travers cette nouvelle offre, Ooredoo entend accompagner ses clients dans leur quotidien durant ce mois sacré en leur offrant le meilleur de ses innovations aux meilleurs tarifs.



## APN: Raouya présente le projet de loi de finances complémentaire devant la Commission des Finances et du budget

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a présenté, dimanche, le projet de loi des finances complémentaire (LFC 2018) devant les membres de la commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), réunie sous la présidence de M. Toufik Toureche en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda. Lors de son exposé, M. Raouya a indiqué que "le projet de la LFC 2018 s'inscrit dans le cadre des efforts visant la poursuite de la politique de soutien au budget et le renforcement de la croissance économique", précisant que ce texte "ne touche ni à la structure, ni aux grands équilibres de la loi de Finances (LF) 2018".

Concernant les dotations budgétaires supplémentaires, M. Raouya a indiqué qu'il s'agit de l'ajout d'un montant de 500 milliards DA en Autorisations de programme par rapport à la loi de Finances initiale".

"Le montant mobilisé représente 2.770,51 milliards DA, soit une hausse de 22% par rapport aux dotations prévues par la loi de Finances 2018", a-t-il fait savoir.

En vertu du projet de loi de finances complémentaire, les Crédits budgétaires seront maintenus globalement à la hauteur de 8.627,78 milliards DA, dont 4.584,46 milliards DA pour le budget de fonctionnement et 4.043,32 milliards DA pour le budget d'équipement, et ce dans les mêmes niveaux prévus dans le texte initial", a-t-il expliqué.

"Les 500 milliards DA en autorisations de programmes pour l'année 2018 ont été proposés dans la chapitre "Réserves de dépenses imprévues" a-t-il ajouté.

avec l'ajout de 500 milliards DA en autorisations de programmes, les réserves des dépenses imprévues s'élèveront à 670,11 milliard DA au titre du projet de la LFC 2018.

Ces mesures permettront de relancer certains projets d'investissement gelés notamment dans le secteur de phosphate à Tébessa et les projets relatifs au transport ferroviaires

### Les mesures à caractère législatif dans le projet de la LFC 2018

Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'il a été proposé l'institution d'un droit additionnel temporaire à percevoir en plus des droits douaniers, et dont le taux sera fixé entre 30 et 200% applicable aux opérations d'importation de produits destinés à la consommation, et ce, en vue de rééquilibrer la balance des paiements, booster la production nationale et préserver les outils de production. Le ministre a expliqué, à ce propos, que les filières de la production nationale souffrent de la concurrence directe des importations considérables, dont certaines bénéficient des mesures de subvention dans le pays d'origine et entrent généralement le marché algérien à travers le système d'achat par franchise des droits douaniers, ce qui impacte lourdement notre économie.

Ainsi, la mesure proposée s'inscrit dans le cadre des démarches visant à protéger la production nationale et la défense commerciale prévue dans l'ordonnance n° 03-04 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises, modifié et complété, a-t-il fait savoir. Cette proposition poursuit le ministre - découlé des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui permettent, à titre exceptionnel, aux pays concernés de prendre des mesures de défense de leur production nationale contre les importations considérables qui portent préjudice à leurs économies. Concernant le droit d'exonération ou de réduction des droits, impôts et taxes, mise à part la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée aux produits manufacturés qui entrent dans le cadre des activités industrielles naissantes, M. Raouya a affirmé que les pouvoirs publics, dans un souci d'encouragement de la création d'emploi et du renforcement de la croissance économique, ont adopté une politique d'incitation à l'investissement pour les projets qui revêtent une importance économique ainsi que pour le partenariat.

Rappelant les exonérations fiscales offertes en phase de réalisation et en phase d'exploitation, le ministre a précisé que l'avantage octroyé au titre de la TVA sur les produits destinés à la vente est préjudiciable pour la trésorerie des entreprises qui se trouvent alors en situation d'anticipation structurelle, en raison de l'imposition de la TVA sur certaines acquisitions car ne pouvant la déduire durant les opérations de vente, qui bénéficient elles de l'exemption de la TVA en vertu de l'article 18 de la loi 16-09 relative à la promotion de l'investissement.

M. Raouya a expliqué que ce cadre juridique porte préjudice aux opérateurs économiques qui se tournent vers l'acquisition de leurs équipements car obligés de supporter la TVA sans avoir la possibilité de la récupérer puisque le produit fabriqué ayant été acheté se trouve exempt de la TVA.

Le ministre des Finances a proposé, l'exclusion du bénéfice de l'exemption de la TVA pour les opérations de vente qui interviennent dans le cadre des activités industrielles issues des avantages fiscaux énoncés à l'article 18.

Il a indiqué, à ce titre, que l'alinéa relatif à l'achat par exemption de la TVA pour les intrants destinés à ces produits exemptés de la TVA a perdu sa raison d'être.

Concernant les autres avantages supplémentaires jugés largement incitatifs visés à l'article 18, M. Raouya a précisé qu'ils restent maintenus et sans aucun changement. Quant à la 30 mesure, elle concerne l'exonération de la TVA accordée en vertu des dispositions de l'article 61 de la LFC pour 2009 et de l'article 18 alinéa 2 de la loi N° 16-09 relative à la promotion de l'investissement au titre de la commercialisation des véhicules fabriqués localement et ce à partir de la parution de cette loi.

L'exonération de la TVA pour l'industrie automobile visait à rendre les véhicules fabriqués en Algérie plus compétitifs en termes de prix par rapport aux véhicules importés, a précisé M. Raouya. Pour ce qui est de l'augmentation de l'ordre de 1,5% de la taxe sur l'activité des distributeurs de recharges électroniques des appels téléphoniques et l'obligation faite à l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) de déclarer annuellement le chiffre d'affaires réalisé par les principaux distributeurs dans le domaine de l'activité de distribution en gros des cartes de recharges des crédits téléphoniques, le ministre a affirmé que cette mesure visait à consolider les ressources financières du budget de l'Etat. Elle vise également, selon M. Raouya, à inciter les opérateurs de la téléphonie mobile à investir dans la distribution à travers les moyens de paiement électronique et à privilégier le recours au paiement à distance qui présente des avantages, notamment en ce qui a trait à l'organisation du marché de la téléphonie mobile et l'imposition fiscale des segments à haute valeur ajoutée.

APS

## LOGEMENTS: M. Temmar donne le coup d'envoi de l'opération d'attribution de plus de 50.000 unités à travers le territoire national

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar a donné, dimanche soir, le coup d'envoi de l'opération d'attribution de plus de 50.000 unités de logement à travers le territoire national lors d'une cérémonie organisée à la salle omnisports de Chéraga (Alger) en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, de la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia, du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar a souligné, lors de cette cérémonie qui a vu la présence de plusieurs familles concernées par l'opération, l'attachement du secteur à la poursuite de opérations d'attribution des logements dès leur achèvement et son souci à assurer la qualité en associant l'ensemble des partenaires, notamment les architectes, les ingénieurs civils et les promoteurs immobiliers.

M. Temmar a fait état au cours de cette cérémonie de l'existence de plus de 700.000 unités en cours de réalisation qui seront distribuées périodiquement et progressivement dès leur achèvement.

Et d'ajouter que suivant les instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le secteur est tenu d'améliorer le produit et de livrer des logements réunissant la qualité requise tout en prenant en considération la production locale dans la construction, une production qui a connu un sursaut en terme de qualité.

"Nous sommes conscients que la demande sur le logement a changé aujourd'hui... il y a 20 ans de cela nous cherchions uniquement le logement... des projets grandioses ont été réalisés et la demande est de plus en plus tournée vers la qualité et les jeunes exigent actuellement des logements et ils sont parfaitement en droit de les revendiquer", a poursuivi le ministre.

Dans une déclaration commune avec les ministres invités à la cérémonie, M. Temmar a fait savoir que l'objectif des programmes était de livrer des cités intégrées et d'éradiquer les habitats précaires avec le concours des autorités locales de la wilaya d'Alger, faisant état à ce propos d'un programme de 500.000 unités pour mettre fin définitivement à ce phénomène.

Il a indiqué, par ailleurs, que l'année 2018 verra d'autres opérations d'attribution qui seront programmées parallèlement aux fêtes nationales et religieuses, mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer la vie des personnes aux besoins spécifiques dans les différents do-



maines, notamment l'adaptation des bâtiments selon leurs besoins, leur affecter des habitations et introduire des techniques pour leur faciliter la vie quotidienne.

À ce propos, la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia a mis en avant les efforts consentis par les deux secteurs pour l'amélioration de la vie de cette catégorie, rappelant l'accord trouvé par les deux départements pour décliner une case au sein des formulaires de demande de logement au profit des personnes aux besoins spécifiques leur permettant de déclarer la nature de leur handicap.

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a assuré que l'Algérie donnait aujourd'hui un signal fort que "le programme du président de la République se concrétise réellement dans les différents secteurs", soulignant que tous les moyens étaient réunis pour honorer les engagements pris par le chef de l'Etat.

"Les programmes de développement concernent plusieurs volets outre que l'habitat, à l'image du raccordement à l'eau et à l'électricité, la réalisation des routes et des projets publics", a ajouté M. Bedoui, assurant que la "satisfaction des besoins des citoyens demeure la priorité du Gouvernement".

S'exprimant à cette occasion, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a relevé que l'attribution de cet important quota était le résultat des efforts considérables déployés par le Gouvernement sur instruction du président de la République.

"La liquidité est disponible à l'heure actuelle pour la réa-

lisation et le parachèvement des différents programmes de logement, et ce grâce à la politique sage adoptée par l'Etat sous la direction du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika", a rappelé M. Rayoua.

Plus de 50.000 citoyens ont bénéficié dans la soirée du dimanche des différentes formules de logements à travers les 48 wilayas du pays.

La cérémonie a également vu le coup d'envoi de l'attribution de plus de 24.000 unités de logements ruraux représentant plus de 48% du total des programmes, plus de 6000 unités au titre du programme location-vente (AADL) et plus de 13.000 unités au titre du programme Logement Public Locatif.

La wilaya d'Alger bénéficia, pour sa part, de 2.000 unités de logement de formule location-vente (AADL).

Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie mise en place par le ministère pour la relance des projets en retard ou à l'arrêt.

L'opération d'attribution des logements a été marquée par la participation de neuf ministres qui se sont chargés du lancement de l'opération à partir de neuf wilayas différentes, il s'agit de Annaba pour le ministre des Travaux publics et des transports, Abdellah Zaalane, Djelfa pour le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi et Oran pour la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a supervisé, de son côté, le lancement de l'opération à partir de la wilaya de Batna, le ministre des ressources en Eau, Hocine Necib à partir de Béchar, le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Hattab de Constantine et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali à partir de Mascara.

A Illizi, l'opération a été lancée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, tandis que le ministre du Commerce, Said Djellab s'en est chargé à partir de Bouira.

## SELON LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE Un avant-projet de loi sur le nucléaire civil en cours d'élaboration

Un avant-projet de loi sur le nucléaire civil est en cours d'élaboration, a indiqué hier à Alger un directeur central auprès du ministère de l'Energie. S'exprimant lors d'une rencontre sur l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), le directeur général de l'électricité, du gaz et des énergies nouvelles et renouvelables auprès de ce département ministériel, Zoubir Boulegroune, a fait savoir que cet avant-projet de loi sur le nucléaire civil avait été examiné au niveau du ministère de l'Energie et suivait son processus d'approbation.

## BACCALAURÉAT 2018: LA MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, NOURIA BENGHABRIT, L'A INDIQUÉ

### Interdiction du portable et interruption de l'Internet une heure avant chaque épreuve

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit a fait savoir que les candidats au Baccalauréat ainsi que les encadreurs se verront interdire l'introduction du téléphone portable dans les salles d'examen ouverte la coupure de l'accès à Internet une heure au début de chaque épreuve.

Dans une interview accordé au quotidien "El Khabar", Mme. Benghabrit a indiqué que le Baccalauréat (session de juin 2018), prévu du 20 au 25 juin, verra "l'interdiction de l'introduction du téléphone portable tant pour les candidats que les encadreurs", précisant que "quiconque sera pris en possession d'un téléphone sera considéré comme fraudeur et encourra les mesures prévues dans le guide du centre".

Pour faire face à toute fuite de sujets, il a été convenu avec le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, d'une "coupe de l'accès à Internet pendant une heure au début de chaque épreuve de cette session" qui concerne 709.448 candidats.

Elle a relevé que près de "260.000 encadreurs seront mobilisés au niveau des centres d'examen et de collecte" et ce parmi les 600.000 nouveaux encadreurs des trois examens nationaux, répartis entre du personnel administratif, les enseignants, les ouvriers professionnels à travers 18500 centres.

A une question concernant la diffusion des sujets de l'examen de fin de cycle primaire et du brevet de l'enseignement moyen, Mme.

Benghabrit a indiqué que "l'enquête se poursuit et un élève a été éliminé suite à son implication dans la publication des sujets sur Facebook", assurant que les personnes impliquées seront identifiées grâce à l'expérience et la compétence des services de lutte contre la cybercriminalité.

La ministre qui a qualifié les résultats des examens de fin de cycle primaire de "satisfaisants", a fait savoir que le taux de réussite a connu une baisse de deux points par rapport à 2017 (87,28% contre 89,4%).

Le taux d'élèves admis en première année moyenne s'est élevé à 96,10%.

Par ailleurs, en prévision de la prochaine rentrée scolaire, la première responsable du secteur a indiqué que les livres scolaires seront distribués la dernière semaine du mois de juin, faisant état de l'installation, sur instruction du Premier ministre, d'une commission intersectorielle (ministères de l'Education, Finances, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique) pour faciliter l'opération d'octroi de la prime scolaire aux familles démunies avec la rentrée.

APS

## SELON LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE Refoulement des produits agricoles récemment exportés: les causes ne sont pas d'ordre phytosanitaire

Les causes de refoulement des produits agricoles depuis le Canada et la Russie ne sont pas d'ordre phytosanitaire, a indiqué lundi le ministère de l'Agriculture, de développement rural et de la pêche dans un communiqué.

"Les cas cités récemment dans la presse concernant des marchandises de dattes et de pommes de terres qui ont été refoulées depuis le Canada et la Russie, pour causes qui ne sont pas d'ordre phytosanitaire", a précisé la même source.

Le ministère a également affirmé qu'il était chargé d'en-cadrer les opérations d'exportation des produits agricoles en "veillant à ce qu'ils répondent aux normes phytosanitaires exigées par le pays d'importation".

Dans ce cadre, nos services phytosanitaires ont simplifié les procédures de contrôle en réalisant des prélèvements des échantillons sur sites au niveau des plates formes d'exportation des wilayas exportatrices afin que la marchandise soit admise directement au niveau de point de départ (port ou aéroport) où le certificat phytosanitaire d'exportation est établi", note le communiqué.

Dans le cas où les produits sont jugées "non conformes" à l'arrivée, "une notification parvient systématiquement à

nos services" dans laquelle le pays importateur évoque un non respect des normes en vigueur, ajoute la même source.

À ce propos, le ministère a souligné que durant l'année en cours, "les seuls notifications parvenues à nos services ont concerné deux opérations d'exportation de patates et de boisson gazeuse expédiées vers le Canada qui a décidé leur refoulement pour cause de non traitement des palettes en bois conformément à la norme internationale 15 relative au traitement de bois d'emballage et non pour des raisons phytosanitaires".

Par ailleurs, le ministère signale que "tous les produits importés (végétaux et pesticides) font l'objet d'analyses systématiques par les services phytosanitaires aux points d'entrée et à ce titre une quantité de 16 tonnes de pesticides a été refoulée à ce jour en 2018 pour non conformité contre 46 tonnes en 2017".

Quant au bilan des exportations arrêté au 31 mai 2018, le ministère a fait savoir que pas moins de 15 produits ont été exportés pour un volume



de près de 45.000 tonnes contre 34.000 tonnes exportées en 2017. Les dattes démeurent toujours le produit le plus exporté avec un pourcentage de plus de 83%, note le ministère. (APS) Pour rappel, des informations ont été relayées récemment au sujet du refoulement de la marchandise algérienne exportée vers la Russie et le Canada, en l'occurrence pommes de terre, tomates et dattes. Le ministre du Commerce, Said Djellab, a indiqué dimanche avoir instruit ses services de collecter toutes les informations nécessaires sur l'affaire du "refoulement de la marchandise algérienne récemment exportée", de collecter les informations nécessaires concernant l'exportateur et de définir les causes du refoulement de la marchandise.

## PARLEMENT

### Importations: l'institution d'un droit additionnel provisoire vise à protéger la production nationale

Le ministre du Commerce, Said Djellab, a affirmé dimanche à Alger que la proposition prévue dans le projet de loi de finance complémentaire (LFC 2018) portant institution d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde, applicable aux marchandises importées à un taux variant entre 30 et 200%, vise essentiellement à protéger la production nationale.

L'institution du droit additionnel provisoire de sauvegarde applicable aux marchandises importées "au lieu de leur interdiction" contribuera à "la rationalisation des importations qui constituent encore une lourde facture au regard des besoins en devises", a précisé le ministre lors d'une séance d'audition devant la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), réunie sous la présidence de M. Toufik Toureche en présence du ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda.

L'article 2 du projet de la LFC 2018 prévoit l'institution d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde applicable aux opérations d'importation de marchandises destinées à la consommation à un taux variant de 30 à 200 %".

L'article stipule également que "le champ d'application des règles d'assiette, de liquidation, de collecte et du contentieux en vigueur en matière des droits douaniers est élargi au droit additionnel provisoire de sauvegarde".

Aucune exonération ne peut être appliquée en ce qui concerne ce droit.

"La liste des marchandises soumises à ce droit et les taux y correspondants sont fixés périodiquement par voie réglementaire". M. Djellab a indiqué que cette mesure constitue une protection supplémentaire pour le marché national

en faveur des entreprises locales qui pourront gagner des parts sur le marché national autre l'incitation des étrangers à investir en Algérie "puisque son marché sera protégé", ce qui engendrera la création de milliers d'emplois.

Pour le ministre, "la mise en œuvre de ces mesures est nécessaire pour la concrétisation d'un programme de réforme visant, d'une part, le rééquilibrage à court terme de la balance commerciale, qui connaît actuellement un grand déficit, et d'autre part, la relance de la production nationale".

À ce propos, M. Djellab a expliqué que les filières de la production nationale souffraient de la concurrence directe des importations massives, sachant que certaines bénéficient de subvention dans les pays d'origine et du système d'exportation douanière en Algérie.

Ainsi, la production nationale est menacée dans son existence même, a-t-il ajouté.

"Cette disposition s'inscrit dans le cadre des mesures visant la protection et la sauvegarde de la production nationale prévues par l'ordonnance 04-03 du 19 juillet 2003 modifiée et complétée relative aux règles générales applicables aux opérations d'importations et d'exportations de marchandises", a expliqué M. Djellab.

Le ministre a rappelé que "ces dispositions sont puissées des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui permettent, à titre exceptionnel, aux pays concernés de prendre des mesures de défense de leur production nationale contre les importations qui portent préjudice à leurs économies".

Il rappelé, dans ce sens, que l'article 9 de l'ordonnance relative aux règles gé-

nérales applicables aux opérations d'importations et d'exportations de marchandises stipule que "des mesures de défense commerciale peuvent être instaurées par voie réglementaire sous forme de mesure de sauvegarde, compensatoires ou antidumping".

"En application de ces dispositions, il est proposé de prendre une mesure qui revêt le caractère d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde à percevoir en plus des droits douaniers", a indiqué le ministre du Commerce.

Il est proposé également, dans ce cadre, la définition par voie réglementaire des produits concernés et des taux des taxes additionnelles y afférents.

#### Une commission consultative multisectorielle pour la détermination des produits concernés

Les produits concernés et les taux prévus seront définis après consultation de la Commission consultative multisectorielle chargée du suivi des mesures préventives, a indiqué le ministre, ajoutant que cette commission est composée des départements ministériels concernés et de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI).

Faisant état de la préparation de réunions sectorielles avec tous les opérateurs économiques concernés par une branche donnée, le ministre a expliqué que ceci permettra d'écouter tous les avis pour la définition des produits concernés par ce droit additionnel provisoiel et les taux à arrêter. Pour le ministre, cette commission constitue la meilleure voie pour définir les produits et les taux des taxes additionnelles y afférents à chaque fois que nécessaire et dans les délais impartis.

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENERGIES RENOUVELABLES, FATIMA-ZOHRA ZEROUATI, L'A INDICÉ DIMANCHE À JIJEL

## «Développer les ressources biologiques pour préserver la biodiversité»

La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, a insisté dimanche à Jijel sur la nécessité de «développer les ressources biologiques pour préserver la biodiversité des différentes régions du pays menacées par les changements climatiques vécus ces dernières années». Lors de sa visite au parc national de Taza, la ministre a relevé l'importance d'impliquer dans cet effort les divers secteurs et partenaires et d'œuvrer en faveur de la prise de conscience citoyenne de ces défis et le développement du sens civique. Mme Zerouati a installé à l'occasion le directeur de l'Entreprise de wilaya de gestion des espaces verts, des aires de loisirs et de l'éclairage public et présidé la signature d'une convention cadre entre cette entreprise, le parc national de Taza et le Centre national de développement des ressources biologiques. La ministre a visité sur le front de mer de Jijel une exposition sur les activités des partenaires du secteur de l'environnement et a lancé l'opération de collecte des ordures ménagères de la commune de Jijel par l'Entreprise locale de gestion du Centre d'enfouissement technique dans le cadre d'une convention signée avec la commune de Jijel et susceptible d'être étendue à d'autres communes. Estimant que la responsabilité d'éliminer les décharges sauvages incombe aux Assemblées populaires communales (APC), Mme Zerouati a salué les projets d'une décharge contrôlée à El Aouana et d'une unité de traitement des déchets à lancer en juillet sous l'égide de l'Agence nationale des déchets. Dans une déclaration à la presse, la ministre a relevé que la gestion efficace des déchets constitue un préalable au développement durable et à la valorisation économiques des déchets, assurant que son département est déterminé à relever ce défi et actualiser les plans communaux de gestion des déchets. Faisant état d'une nouvelle loi sur la collecte écologique, la ministre a indiqué que ce texte contiendra des mesures incitatives aux opérateurs et a appelé à encourager les jeunes dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi à investir dans la création d'entreprises de recyclage. Evoquant les réalisations accomplies par le pays dans le domaine des énergies renouvelables au titre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la ministre a indiqué qu'il existe des mesures incitatives au recours aux énergies renouvelables pour l'éclairage public, l'utilisation agricole et l'alimentation des habitations rurales afin de favoriser la fixation des populations des zones enclavées. Elle fait également état de la prochaine signature d'une convention entre son département et le ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour la préservation des écosystèmes et en faire des destinations touristiques avant de procéder à la distribution de sachets non plastiques dans un centre commercial de la ville. Durant sa rencontre avec les représentants de la société civile au siège de la wilaya, Mme Zerouati a souligné l'importance de l'approche participative citoyen/Responsable pour la préservation de l'environnement estimant que le tri sélectif commence par le citoyen et se maintient par un ramassage efficace. La ministre a inauguré lors de sa visite le nouveau siège de la direction de l'environnement, a posé la première pierre du projet de la maison de l'environnement et a lancé l'opération de ramassage des huiles alimentaires utilisées au niveau de l'Institut national spécialisée de formation professionnelle "Chabouni Idriss". Au niveau des résidences universitaires de la commune Emir Abdelkader, la ministre a lancé une opération de ramassage sélectif des déchets et a présidé la signature à ce propos d'une convention entre la direction de l'environnement et la direction des œuvres universitaires. Dans la commune de Kheiria Oued Adjoul, la ministre a visité la forêt récréative. Elle devait également inspecter le processus de traitement des eaux rejetées par une tannerie dans la commune d'El Milia.

APS

## PARLEMENT

# Projet de loi sur l'exception d'institutionnalité: consolider la démocratisation de la vie publique

Le projet de loi organique fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de l'exception d'institutionnalité, qui sera présenté prochainement devant le Parlement, découle des nouvelles dispositions de la révision constitutionnelle de mars 2016 en matière de renforcement des droits fondamentaux et des libertés individuelles et vise "la consolidation du processus de démocratisation de la vie publique".

En effet, l'article 188 de la Constitution dispose, est-il rappelé dans l'exposé des motifs, que le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'institutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.

Autrement dit, le dispositif prévu par l'article 188 de la Constitution tend à permettre au justiciable de contester la constitutionnalité d'une disposition législative lors d'une instance en cours devant une juridiction, lorsqu'il estime que cette disposition porte atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit.

Cette contestation est un moyen permettant au juge, à travers une procédure particulière, de saisir le Conseil constitutionnel, de la conformité à la Constitution d'une disposition législative.

Le projet de loi, qui comprend 28 articles, fixe les principes généraux de l'exception d'institutionnalité qui prévoit que "tout justiciable peut soulever l'exception devant les juridictions ordinaires et les juridictions administratives, y compris pour la première fois en appel ou en cassation".

Par contre le juge ne peut la soulever d'office".

"Si le moyen est soulevé devant le juge d'instruction, il est examiné par la chambre d'accusation".

L'exception ne peut être, cependant, soulevée devant le tribunal criminel de première instance, mais, qu'elle peut l'être à l'occasion d'un appel, pour être examinée

avant l'ouverture des débats.

"Ceci est justifié par la composition particulière du tribunal criminel et par respect au principe de la continuité des débats propre à cette juridiction", est-il précisé dans l'exposé des motifs.

Le projet de loi traite, ensuite, des conditions d'exercice de l'exception d'institutionnalité.

Dans ce contexte, il est stipulé, notamment, que "l'exception doit être présentée, sous peine d'irrecevabilité, par un écrit distinct et motivé, pour permettre au juge d'identifier rapidement le moyen soulevé et statuer sur la demande".

Afin d'éviter que le moyen ne soit soulevé à "des fins dilatoires", la juridiction devant laquelle il est présenté doit procéder à un premier examen pour vérifier que trois conditions sont réunies.

D'abord, que "la disposition législative contestée doit déterminer l'issue du litige ou constituer le fondement des poursuites", qu'elle "n'a pas été déclarée par le Conseil constitutionnel conforme à la Constitution, sauf changement de circonstances".

La troisième condition dispose que "le moyen soulevé doit présenter un caractère sérieux".

Le projet prévoit également qu'il soit sursis à statuer sur le litige ou le procès pénal, jusqu'à la décision de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, ou s'il a été saisi, du Conseil constitutionnel.

Des exceptions à cette règle sont toutefois prévues.

C'est le cas pour une personne privée de liberté à raison de l'instance, "lorsque l'instance a pour objet de mettre fin à une détention", mais aussi lorsque le juge est tenu



de statuer en urgence ou dans un délai déterminé".

S'agissant des recours contre la décision de la juridiction de transmettre ou non le moyen à la Cour suprême ou au Conseil d'Etat, le projet prévoit que "la décision de transmission ne peut être contestée qu'à l'occasion d'un recours contre la décision au fond".

Le projet de loi définit, en outre, les dispositions applicables devant la Cour suprême et le Conseil d'Etat.

Il dispose, à cet effet, que "si le moyen soulevé par un justiciable satisfait aux conditions prévues, la juridiction le transmet dans les 10 jours à la Cour suprême ou au Conseil d'Etat qui procède à un examen plus approfondi du moyen et des conditions de sa recevabilité, avant de statuer sur son renvoi devant le Conseil constitutionnel".

"La Cour suprême ou le Conseil d'Etat ont deux (2) mois pour statuer.

A défaut, l'exception est transmise d'office au Conseil constitutionnel", stipule le projet de loi, qui précise que devant la Cour suprême et le Conseil d'Etat, seront appliquées "les mêmes règles prévues devant le juge du fond en matière de sursis à sta-

tuer". Concernant les dispositions applicables devant le Conseil Constitutionnel, le projet de loi énonce que "après renvoi par la Cour suprême ou le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel, saisi d'une exception d'institutionnalité en informe le président de la République, les présidents du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale, ainsi que le Premier ministre".

Dans ce cadre, le projet prévoit que "l'audience du Conseil constitutionnel est publique et que les parties, représentées par leurs avocats, sont mises à même de présenter contradictoirement leurs observations".

Il prévoit, également, que "la décision du Conseil constitutionnel est notifiée à la Cour suprême et au Conseil d'Etat lesquels informent la juridiction devant laquelle l'exception a été soulevée".

Dans les dispositions finales, le projet de loi dispose que "la décision du Conseil constitutionnel est publiée au Journal officiel et que la présente loi organique entre en vigueur à partir du 7 mars 2019, conformément aux dispositions de l'article 215 de la Constitution".

## TOURISME

# Eté : la confection de supports pour la promotion de la destination touristique de la wilaya de Mostaganem achevée

La confection des supports pour la promotion de la destination touristique de la wilaya de Mostaganem a été achevée, a-t-on appris dimanche de la Directrice du tourisme et de l'artisanat, Hayat Maameri.

Ces supports, d'un coût financier de 3 millions DA, seront affichés à l'occasion de la saison estivale et contribueront à mettre en exergue les atouts de la wilaya de Mostaganem dans le domaine du tourisme balnéaire, culturel, religieux et de montagne, a-t-elle indiqué.

Parmi les supports réalisés, un nouveau guide touristique de 200 pages comportant des informations sur la wilaya de Mostaganem, notamment ses monuments et sites archéologiques, culturels et historiques dont le site archéologique phénicien romain "Kiza", la vieille forteresse de la ville de Mosta-

ganem, la zone humide d'El Mactaa, le phare de Cap Ivy, la mosquée mérinide de Tebbana et Bordj Torck.

Ce guide renferme aussi certains plats distinguant l'art culinaire mostaganémois dont "Elhsou" et "Taam bel-maamar" et des us et coutumes de la population de la région comme la célébration de waads.

Des titres et numéros de téléphones d'établissements hôteliers (37 hôtels et une résidence touristique), d'agences touristiques (26) sont introduits dans ce guide pour fournir des services aux touristes et estivants qui choisissent Mostaganem comme destination touristique.

En outre, un prospectus intitulé "Mostaganem, perle de la Méditerranée", composé de 50 pages a été édité, de même qu'un dépliant "Mostaganem

carrefour des cultures" abordant les arts, les métiers, l'artisanat, l'art culinaire, les musées et le patrimoine culturel de la capitale de la Dahra.

La Direction du tourisme et de l'artisanat a produit aussi un spot publicitaire et un documentaire de 52 minutes intitulé "Mostaganem carrefour des cultures et des civilisations" qui sera projeté périodiquement dans les salles de cinéma et sur les écrans géants de la ville de Mostaganem durant l'été, a fait savoir Mme Maameri.

S'agissant de la carte touristique de la wilaya, la même responsable a indiqué que ce document important dans la vente touristique de Mostaganem sera prêt bientôt, en plus de l'organisation d'une virée au profit des médias pour faire connaître le circuit touristique proposé dans cette carte.

## OPEP

## Pétrole: l'Irak accuse d'autres producteurs de dépasser les quotas convenus

L'Irak a accusé lundi d'autres pays pétroliers de dépasser le quota de production de pétrole fixé par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, alors qu'une importante réunion de l'Organisation se tiendra prochainement.

"Des producteurs membres ou non de l'Opep n'ont pas respecté les objectifs fixés (...) et le prix du pétrole n'a pas atteint le niveau souhaité", déplore le ministre irakien du Pétrole, Jabbar al-Louaibi, dans un communiqué.

Pour "arriver à un prix équitable et cohérent", ajoute-t-il, "il faut plus de soutien, de stabilité et l'engagement des pays producteurs à l'accord" du début 2017.

A cette époque, l'Opep et d'autres pays producteurs de brut se sont engagés à limiter leur production pour réduire l'offre d'or noir sur le marché mondial et ainsi tenter de redresser les prix.

En dépit de cet engagement, notent les experts, l'Irak dépasse régulièrement les quotas imposés par l'Opep.

Bagdad plaide régulièrement pour une hausse des cours du brut pour renflouer son budget largement grisé par trois années de guerre contre les jihadistes et la baisse des prix du pétrole.

Le 22 juin, l'Opep et ses partenaires, soient 24 pays en tout, discuteront de l'avenir de leur accord, alors que le Brent et le "light sweet crude" (WTI) sont respectivement repassés fin mai au-dessus des barres symboliques des 80 et 70 dollars.

## BARRAGES - REMPLISSAGE Un volume de 4,8 milliards M3 d'eau emmagasiné dans les 75 barrages du pays selon l'ANBT



Le volume d'eau emmagasiné à travers les 75 barrages du pays a atteint les quatre milliards et 800 millions M3, avec un taux de remplissage de 70,10 %, a-t-on appris lundi auprès de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

"Ce taux est très important, considérable pour le pays. Les dernières précipitations étaient aussi importantes.

Cela permettra de reconstituer une réserve suffisante et considérable jusqu'à la fin 2019", a assuré le directeur général de l'ANBT, Arezki Berraki, dans une déclaration à l'APS.

Le taux de remplissage national des barrages est en hausse par rapport à 2017, a expliqué le même responsable, précisant qu'en novembre 2017, le volume n'était que de 52 %, alors que cette année, nous sommes en juin et le volume est déjà de 70,10, c'est très important pour le pays", a-t-il fait savoir.

Pour la wilaya de Bouira, qui compte trois barrages, le taux global de remplissage est de l'ordre de 72 %, avec un volume emmagasiné de 525,35 millions M3 d'eau, selon les détails fournis par l'ANBT.

Celle-ci a précisé en outre que le taux de remplissage au niveau du barrage de Sed Lekhal à Ain Bessam est de 61%, tandis que celui de Tilesdit a atteint le pic de 100 % en juin 2018.

Quant au deuxième plus grand barrage dans le pays, à savoir celui de Koudiet Acerdoune, réalisé sur les hauteurs de la commune montagneuse de Maâla (Ouest de Bouira), il est rempli à hauteur de 53,76 %, a-t-on ajouté de même source.

## ÉNERGIE

## M. Guitouni appelle à lutter contre la bureaucratie dans le secteur des hydrocarbures

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a appelé lundi à Alger à lutter contre la bureaucratie qui "ronge" le secteur des hydrocarbures pour parvenir à une gestion moderne et transparente.

S'exprimant lors d'une rencontre sur l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), M. Guitouni a fait savoir que son département ministériel était déterminé à poursuivre son combat contre "la bureaucratie qui le rongeait" et s'engageait fermement dans un processus de transparence permettant une célérité du traitement des dossiers, tout en veillant à l'intérêt suprême de la nation.

"Nous allons venir à bout de cette bureaucratie qui nous ronge dans la mesure où nous sommes décidés à changer", a-t-il dit, ajoutant que le combat contre ce fléau était difficile, mais qu'il était vital de le remporter.

Il a, dans ce contexte, évoqué les efforts consentis par le ministère pour l'assouplissement des procédures administratives au grand dam des partenaires étrangers et nationaux, citant à titre d'exemple, la réduction des délais de traitement des demandes d'importation et d'exportation des produits dangereux, utilisés dans l'industrie énergétique.

Ces délais sont passés ainsi de quatre (4) mois à une vingtaine de jours seulement.

S'adressant aux représentants des compagnies étrangères activant dans le secteur national de l'énergie, présents à la rencontre, le ministre a réitéré l'engagement de l'Algérie à les aider et les soutenir pour parvenir à édifier un partenariat mutuellement bénéfique.

Dans cette perspective, le ministère de l'Energie compte lancer un portail électronique dans le cadre de sa stratégie de communication visant un plus grand rapprochement avec les partenaires, a-t-il avancé.

Les agences et les autorités relevant de ce même ministère seront elles aussi dotées de portails électroniques leur permettant une gestion rapide des sollicitations des partenaires et d'informer sur leurs activités en temps réel.

### Nucléaire civil : un avant-projet de loi bientôt au niveau du gouvernement

Lors d'un point de presse en marge de la rencontre, M. Guitouni avait



indiqué, dans sa réponse à une question de l'APS sur la préparation en cours d'un avant-projet de loi sur le nucléaire civil, que ce dernier était soumis actuellement aux différents secteurs pour l'enrichir et sera dans "très peu de temps" examiné par le gouvernement.

Concernant l'élaboration de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, le ministre a précisé qu'elle prendrait le temps nécessaire étant donné que cette loi engageait l'avenir d'un pays et de tout un peuple, précisant que la nationalité des bureaux d'expertise auxquels l'Algérie a fait appel dans ce contexte importait peu.

"Que ces bureaux spécialisés soient américains, français, anglais, suédois ou autres, importe peu car cela entre dans le processus d'élaboration de toute loi sur les hydrocarbures", a-t-il soutenu, en faisant allusion à la réaction de certains médias quant au choix porté sur un bureau d'étude américain pour participer à la préparation de la future loi algérienne sur les hydrocarbures.

Il a tenu à préciser que le processus d'élaboration de la nouvelle réglementation se faisait avec la participation également d'experts algériens qui contribuent à son enrichissement.

M. Guitouni a, en ce sens, rappelé qu'une révision de l'actuelle loi sur les hydrocarbures s'imposait afin de parvenir à renforcer l'attractivité du marché énergétique algérien vis-à-vis des

investisseurs étrangers, déplorant le fait que cinq (5) appels d'offre, lancés ces dernières années, ont été infructueux.

A une question sur la prise en considération de la demande de certains partenaires étrangers pour le retour du système de partage de la production, le ministre a indiqué que "la future loi était globale et prenait en charge l'ensemble des problèmes rencontrés au niveau du secteur des hydrocarbures", ajoutant qu'elle permettra de préserver, à la fois, les intérêts de l'Algérie et de ses partenaires.

S'agissant des mesures prises pour la réduction de l'importation des carburants, M. Guitouni a rappelé que la solution résidait dans la généralisation de la conversion au GPLc, précisant que désormais il sera exigé que 10% des véhicules montés localement ou importés soient équipés du GPLc.

D'autre part, le ministre a indiqué que l'ARH est parvenue, à travers la qualité de ses interventions et d'audit dans le traitement des dossiers ou dans les actions de contrôle, à s'affirmer en tant que véritable acteur et partenaire pour les industriels publics et privés œuvrant dans la filière des hydrocarbures.

L'ARH, a-t-il poursuivi, accompagne la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et ses partenaires dans la réalisation des projets depuis leur lancement et jusqu'à l'octroi de la mise en produit, a-t-il expliqué.

## Le gouvernement italien "unanime" sur le maintien dans la zone euro

Le ministre italien de l'Economie, Giovanni Tria, a affirmé dimanche que le nouveau gouvernement du pays était "unanime" quant au maintien de l'Italie dans la zone euro.

"La position de ce gouvernement est claire et unanime.

Il n'y a aucune discussion sur une quelconque proposition de quitter l'euro", a déclaré M.

Tria dans un entretien avec le quotidien Corriere Della Sera.

"Non seulement nous ne voulons pas une sortie de l'euro mais nous agirons de telle façon qu'il n'y ait aucune raison de venir à



douter de notre présence dans la zone euro", a ajouté le ministre dans sa première interview depuis

qu'il a pris ses fonctions au début du mois.

M. Tria, comme plusieurs économistes de la

Ligue, estime toutefois que le fonctionnement de la zone euro doit être modifié.

La coalition au pouvoir dirigée par le Mouvement "Cinque Etoiles" (antisystème) et la Ligue (extrême droite), n'a pas cessé de répéter qu'elle était pour que l'Italie, la troisième économie de la zone euro, y reste, depuis qu'elle a rendu public son programme politique le mois dernier.

Selon plusieurs sondages récents, entre 60 et 70% des Italiens sont opposés à un abandon par leur pays de la monnaie européenne.

## SONATRACH-TOTAL-REPSOL : Signature d'un contrat pour le champ de Tin Foyé Tabankort

Un contrat de recherche et d'exploitation de gaz sur le périmètre de Tin Foyé Tabankort (Illizi) a été signé lundi à Alger entre la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, Total (France) et Repsol (Espagne).

Le document a été signé par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, le président de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Arezki Hocini, pour la partie algérienne, et le P-dg de Total, Patrick Pouyanne, et le Directeur général de Repsol Algérie, Didier Włoszczowski, pour la partie étrangère.

D'une durée de 25 ans, ce contrat prévoit la réalisation d'un programme additionnel estimé à 324 millions de dollars et financé à hauteur de 51% par Sonatrach, de 26,4% par Total et de 22,6% par Repsol, a indiqué l'administrateur de l'Association Sonatrach-Total-Repsol, Mahfoud Amamra.

Ce programme additionnel de développement permettra de maintenir la production du champ de Tin Foyé Tabankort (TFT-Bloc 238), qui s'élève actuellement à plus de 80.000 barils équivalent pétrole/jour (bep/j), pendant six (6) ans, soit trois (3) milliards de m<sup>3</sup>/an de gaz, et de récupérer des réserves additionnelles d'hydrocarbures estimées à plus de 250 millions de bep dont 29,2 milliards de m<sup>3</sup> standards de gaz sec.

A cet effet, cette association entre les trois partenaires prévoit de réaliser un programme de travaux additionnels comprenant notamment le forage de onze (11) nouveaux puits, l'installation d'une unité de compression de basse pression en amont de l'usine et l'optimisation du réseau de surface et de fonctionnement de l'usine.

Le Directeur de la Division Association auprès de Sonatrach, Farid Djettou, a rappelé que le premier contrat de recherche et d'exploitation sur le périmètre de Tin Foyé Tabankort sera échu en 2019.

A cet effet, les groupes Total et Repsol avaient alors souhaité avoir un nouveau contrat d'une durée de 25 ans. Pour sa part, M. Amamra a tenu à préciser que l'Association Sonatrach-Total-Repsol est le regroupement "le plus algérien", c'est-à-dire que le nombre des employés nationaux qui travaillent au niveau de ce gisement est important.

Intervenant lors de la cérémonie



de signature, le P-dg de Sonatrach a avancé que la conclusion de ce nouveau contrat "va nous permettre de mieux valoriser nos réserves, ce qui est l'un des objectifs affiché de la Stratégie Sonatrach 2030 (SH 2030)". "Nous sommes heureux de renforcer le partenariat historique qui lie Sonatrach à Total et Repsol sur le champ TFT où nous travaillons main dans la main depuis 1996", a-t-il ajouté. Intervenant lors de cette cérémonie, le Directeur général de Repsol Algérie a rappelé que ce champ produisait déjà depuis plus de 19 ans, et ce, grâce à la coopération des trois compagnies signataires du contrat et à leur professionnalisme. "Aujourd'hui, les trois partenaires ont décidé de lancer un programme additionnel de développement qui devra apporter une valeur ajoutée aux trois compagnies et à l'Algérie", a-t-il fait valoir. Ce jalon, a poursuivi M. Włoszczowski, est important pour le renforcement de la coopération entre Repsol et Sonatrach à travers notamment la production de gaz à TFT et d'autres productions dans d'autres régions du pays.

Rappelant que le groupe Repsol exerce en Algérie depuis 1973, il a émis l'espérance que cette compagnie "reste encore pour de nombreuses années pour lancer de nouveaux projets". De son côté, le P-dg de Total a estimé que ce contrat marquait "une nouvelle étape dans la mise en œuvre de l'accord global signé entre Sonatrach et Total en

avril 2017 et contribue à renforcer la coopération stratégique entre les deux sociétés". "En tant que partenaire historique du champ de TFT, Total continuera à apporter le meilleur de son expertise technologique afin de poursuivre la valorisation des réserves de ce champ gazier.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie du groupe de développer sa production de gaz dans des conditions compétitives", a soutenu M. Pouyanne. Pour rappel, les investissements déjà consentis pour le développement de ce gisement sont de 1,2 milliard de dollars et ont été fractionnés en deux phases. La première phase porté sur la mise en production du gisement en 1999 par la réalisation de 2 trains de traitement de 10 millions Sm<sup>3</sup>/j chacun, et de, respectivement, 3 lignes d'expédition de gaz, de condensat et de GPL.

Quant à la deuxième phase, elle a porté sur la réalisation d'une station de boosting en mai 2010 en vue de maintenir le plateau de production à 20 millions Sm<sup>3</sup>/j pendant 5 années.

Le périmètre contractuel de TFT, situé dans le bassin d'Ilizy à environ 400 km au sud-est de Hassi Messaoud, avait été découvert par Sonatrach et s'étend sur une superficie de 1.571 km<sup>2</sup>. Sa mise en exploitation remonte au 18 mars 1999 suite aux travaux de développement réalisés par l'association des trois partenaires.

Ce champ produit du gaz sec, du condensat et du GPL.

## PARTENARIAT Sonatrach renouvelle son contrat avec Total et Repsol pour le champ de Tin Foyé Tabankort

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a signé lundi à Alger un contrat de recherche et d'exploitation avec Total (France) et Repsol (Espagne) sur le périmètre de Tin Foyé Tabankort (Hassi Messaoud). Ce contrat prévoit la réalisation d'un programme additionnel estimé à 324 millions de dollars d'une durée de 25 ans et financé à hauteur de 51% par Sonatrach, de 26,4% par Total et de 22,6% par Repsol. Ce programme additionnel de développement permettra de maintenir la production du champ de Tin Foyé Tabankort (TFT-Bloc 238), qui s'élève actuellement à plus de 80.000 barils équivalent pétrole/jour (bep/j), pendant six (6) ans, soit 3 milliards de m<sup>3</sup>/an de gaz, et de récupérer des réserves additionnelles d'hydrocarbures estimées à plus de 250 millions de bep dont 29,2 GSm<sup>3</sup> de gaz sec (milliards de mètres cubes standards). A cet effet, cette association entre les trois partenaires prévoit de réaliser un programme de travaux additionnels comprenant notamment le forage de onze (11) nouveaux puits, l'installation d'une unité de compression de basse

pression en amont de l'usine et l'optimisation du réseau de surface et de fonctionnement de l'usine. Pour rappel, les investissements déjà consentis pour le développement de ce gisement sont de 1,2 milliard de dollars et ont été fractionnés en deux phases. La première phase a porté sur la mise en production du gisement en 1999 par la réalisation de 2 trains de traitement de 10 millions Sm<sup>3</sup>/j chacun, et de, respectivement, 3 lignes d'expédition de gaz, de condensat et de GPL. Quant à la deuxième phase, elle a porté sur la réalisation d'une station de boosting en mai 2010 en vue de maintenir le plateau de production à 20 millions Sm<sup>3</sup>/j pendant 5 années. Le périmètre contractuel de TFT, situé dans le bassin d'Ilizy à environ 400 km au sud-est de Hassi Messaoud, avait été découvert par Sonatrach et s'étend sur une superficie de 1.571 km<sup>2</sup>.

Sa mise en exploitation remonte au 18 mars 1999 suite aux travaux de développement réalisés par l'association de ces trois partenaires.

Ce champ produit du gaz sec, du condensat et du GPL.

## EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES L'exigence du respect des normes



Amar CHEKAR

Le refoulement de tonnes de dattes, de pommes de terre et autres produits agricoles et autres produits évoluant dans le marché européen ou international, n'est autre que les conséquences du manque et de l'absence de coordination et d'un partenariat fructifiant entre l'université algériennes et le secteur agricole.

Au-delà du respect des normes exigées en matière d'exportation des produits à l'international, les opérations de marketing et de communication qui vont dans le sens de la valorisation de l'image, ne peut en aucun cas être attribués au producteurs agricoles.

### Chacun son domaine d'intervention

De ce fait, impliquer de manière directe les institutions de recherches en agronomie, prendre acte des résultats de la recherche scientifique domaine, est un passage obligatoire, communiquer et mener des plans de marketing, afin de placer son produit et se faire une place respectable dans le marché mondial.

Pour répondre à la question du refoulement du produit agricole algérien, interdits de commercialisation dans plusieurs pays à savoir, la France, le Canada, la Russie et le Qatar, n'est autre que la signification profonde de l'arbre qui cache la forêt.

Pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants qui doivent servir à l'avenir de leçons, nous avons sollicité, Akli Moussoumi, expert dans le domaine agricole revient à la charge.

« Il fallait s'y attendre. Pour exporter un produit agricole, il y a trois conditions exigées par le marché international.

Primo, la présence des corps étrangers à savoir les pesticides, les microbes, le taux de la matière etc, deuxièmement, c'est la forme, le calibrage, l'emballage etc, et troisièmement, c'est le goût du produit qui fait la différence dans la qualité des produits exportés », dira-t-il.

Habitué au système de production archaïque et anarchique, le marché de la consommation local qui se contente de la disponibilité et prix des produits, sans tenir compte de la qualité, se trouve diamétralement opposé aux exigences de la concurrence du marché international, fera-t-il savoir.

« L'encadrement des agriculteurs par des spécialistes en la matière fait défauts.

L'université Algérienne ne se mêle pas et n'accompagne pas les producteurs agricoles.

C'est la raison pour laquelle, on ne peut pas s'attendre à la qualité de la production qui constitue la base pour le marché de l'exportation qui va dans le sens du développement de l'économie du pays », a souligné M Moussoumi.

Connu pour son franc parlé, cet expert très sollicité, n'a pas manqué de revenir sur la formation des agriculteurs et exportateurs qui doivent tenir compte du respect des normes exigées.

### L'arbre qui cache la forêt

Éstimée aux environs de 20 millions d'euros, la facture des exportations des produits agricoles pour les quatre premiers mois de l'année en cours, la responsabilité des producteurs du secteur agricole, sont aussi dépendant du facteur du changement climatique qui influe sur les produits, notamment, les dattes, les pommes de terre, les figues sèches de Beni Maouche, qui malgré la labélisation du produits, a connu quelques maladies, au point de passer à l'élimination de dizaines de figuier durant la saison écoulée, afin d'éviter la contamination d'autres arbres et champs de figues.

Impliquer de manière directe les instituts de recherches en agronomies, prendre acte des résultats de la recherche scientifique domaine, est un passage obligatoire, afin de placer son produit et se faire une place respectable dans le marché mondial.

Il y va dans l'intérêt du pays.

## UNIVERSITÉ

### Entrée en service de neuf résidences universitaires à travers le pays à la prochaine rentrée universitaire

Neuf résidences universitaires entreront en service lors de la prochaine rentrée universitaire à travers le pays, a révélé le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU).

"Les résidences universitaires, qui entrent en service à travers plusieurs wilayas du pays, offriront 10.000 lits aux étudiants et étudiantes", a indiqué Bouklikha Farouk, en marge de sa participation samedi à un iftar collectif au profit des étudiants de la cité universitaire de 1000 lits à El Bayadh. Le nombre des bénéficiaires de l'hébergement lors de la prochaine rentrée universitaire atteindra plus de 700.000 étudiants. Le nombre de résidences est actuellement de 428 relevant de 66 directions des œuvres universitaires au niveau national, dont deux nouvelles résidences entrées en service dernièrement.

M. Bouklikha, qui a assisté à une partie de l'activité culturelle organisée par le bureau de wilaya de l'Union nationale des étudiants algériens à la salle des conférences "Ahmed Horri", a fait savoir que la bourse universitaire connaîtra à son tour une amélioration à la prochaine rentrée avec l'adoption d'une plateforme numérique permettant aux étudiants de s'inscrire sur internet et la mise en place de données sur le Net.

L'intervenant a souligné que 920.000 étudiants des trois paliers universitaires ont bénéficié durant l'actuelle année universitaire de la bourse.

S'agissant du transport universitaire, le DG de l'ONOU a indiqué que plus d'un million d'étudiants à travers le pays ont bénéficié de ce service cette année, signifiant que le parc des bus universitaires du pays est estimé à 5.900 unités. Bouklikha Farouk a estimé que ses services œuvrent à diversifier les prestations du transport collectif.

Un bureau d'études a été chargé dernièrement au niveau du ministère des Transports et des Travaux publics pour élaborer une étude de cadastre national pour diversifier le réseau de transport universitaire pour toucher le transport ferroviaire adopté auparavant en plus du transport à travers les lignes du tramway dans les wilayas qui disposent de ce moyen moderne de transport, a-t-on signalé.

## M'SILA :

### Remise du premier quota de logements AADL à Boussaâda

Un premier quota de 236 clés de logements de la formule location vente de l'agence nationale d'amélioration et du développement du logement AADL, a été remis aux bénéficiaires dimanche, dans la ville de Boussaâda (M'sila), lors d'une cérémonie d'attribution de 625 logements, tous types confondus.

Le wali El Hadj Mokdad a précisé à cette occasion que les efforts consentis par les services de la wilaya pour rattraper le retard des chantiers du secteur de l'habitat notamment dans la formule AADL ont fini "par donner leurs fruits", permettant aux 260 autres souscripteurs de la commune de Boussaâda que leurs logements AADL seront réceptionnés "en juillet prochain".

M. Mokdad a également rassuré les demandeurs de logements révélant qu'entre juillet et août prochains, "un quota de 6 000 unités, tous types confondus sera attribué".

## TIZI-OUZOU :

### Prévision de livraison de 4 700 logements AADL en juin 2019

La totalité du programme de 4 700 logements location vente (AADL) en cours de réalisation dans la wilaya de Tizi-Ouzou sera livrée d'ici juin 2019, a-t-on appris dimanche lors d'une réunion de la commission urbanisme et habitat de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Selon une situation présentée lors de cette rencontre présidée par le président de cette même commission, Saïd Farsi, et à laquelle étaient présents les représentants des directions concernées par ce programme, le directeur local de l'AADL, Aloui Lakhet, a précisé aux élus que "le programme des 4 700 unités sera livré dans sa totalité en juin 2019, si aucune contrainte ne vienne perturber l'avancement des travaux". M. Aloui qui a déploré les "oppositions parfois farouches de citoyens pour l'implantation de projets sur des terrains domaniaux", a ajouté que des livraisons partielles seront effectuées avant cette échéance de juin 2019 dans certains sites. Il a rappelé que ces 4700 logements sont répartis sur le pôle d'excellence de Oued Fali dans la commune de Tizi-Ouzou (2000 unités), le nouveau pôle urbain d'Immel dans la commune d'Azazga (1000), Draa El Mizan (1000), Aghrabs (500) et Tamda dans la commune de Ouaguenoune (200). Il a ajouté que



concernant le programme de 1000 logements inscrit à l'indicateur de la wilaya au titre de l'exercice 2017 et qui est implanté au pôle d'excellence de Oued Fali, les travaux seront entamés "incessamment". S'agissant des 7000 nouvelles unités, accordées à la wilaya durant cet exercice, le choix des sites d'implantation a été effectué. Les localités qui vont accueillir ces 7000 logements, sont Tamda (Ouaguenoune), Aghrabs, Draa El Mizan, Boghni,

Azazga, Oued Fali (Tizi-Ouzou), et Draa Ben Khedda où deux sites ont été choisis. M. Farsi a insisté entre autre sur l'importance de réaliser des équipements publics au sein de ces nouvelles cités. Le président de l'APW, Youcef Aouchiche, qui a assisté à cette réunion de travail à laquelle étaient également présents des souscripteurs des programmes AADL, a regretté, pour sa part, le retard "énorme dans la réalisation des 4700 logements" et instruit la commis-

sion urbanisme et habitat d'effectuer des sorties régulières sur le terrain et de tenir des réunions périodiques pour suivre l'avancement des travaux. Exprimant la disponibilité de l'APW à contribuer à la levée des éventuelles contraintes qui pourraient perturber les chantiers, il a indiqué que l'objectif est la livraison du programme des 4700 logements "dans les meilleurs délais" et des deux autres programmes dans les délais contractuels.

## BATNA :

### Distribution symbolique des clés d'un quota de près de 2.850 logements de différentes formules

Une cérémonie de distribution symbolique des clés d'un quota de 2.840 logements de différentes formules a été présidée dans la nuit de dimanche à lundi par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et le wali de Batna, Abdelkhaled Sayouda, à la maison de la culture Mohamed Laid El Khalifa de Batna.

Ce quota, dont les clés de quelques logements ont été remises à leurs bénéficiaires au cours de cette cérémonie de distribution symbolique, est constitué de 140 logements publics locatifs (LPL) et 50 logements promotionnels aidés (LPA) ainsi que 1.650 logements relevant de la formule location vente et 1.000 aides financières de l'habitat précaire.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a déclaré que cette "cérémonie restera à jamais dans les esprits des ci-

toyens" du fait que plus de 55 000 familles en Algérie ont bénéficié de logements en une nuit. "Nous serons toujours redevables au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la stabilité et le développement qu'il apporte aux algériens", a indiqué M. Mihoubi.

De son côté, le chef de l'exécutif local, Abdelkhaled Sayouda a annoncé que 6.000 logements, toutes formules confondues, seront distribués "le 5 juillet prochain" à l'occasion de la célébration du double anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse. Il a également ajouté qu'un quota de plus de 2000 unités d'habitat de différentes formules sera livré "le 20 août prochain" à l'occasion de la célébration de la journée du moudjahid, ajoutant qu'un lot de plus de 2.000 logements de plusieurs formules sera distribué "avant la fin 2018".

Depuis l'année 1999, la wilaya de Batna a bénéficié de programmes de réalisation d'un total de plus de 160.000 logements de différents segments, dont 130 000 unités ont été achevées, a fait savoir le même responsable, soulignant que ces projets d'habitat ont réduit le taux d'occupation de logements (TOL) de 6 individus en 1999 à 4,29 individus vers la fin de l'année 2017, affirmant que cette moyenne sera revue à la baisse pour atteindre 4 individus par logement à "la fin de l'année en cours".

La cérémonie de distribution symbolique des clés de ce quota d'habitat s'est déroulée dans une ambiance festive au milieu d'une présence massive des familles bénéficiaires qui n'ont pas manqué d'exprimer leur joie de pouvoir bénéficier d'un logement, notamment à quelques jours avant l'Aïd.

## ORAN:

### Mise en service de la voie d'évitement de Mers El-Kébir

La voie d'évitement reliant Mers El Kébir au carrefour "CW 44-CW 45" au lieu-dit "Aïn Khedidja", a été mise en service dimanche au grand soulagement des automobilistes.

Cette liaison routière réalisée en 2x2 voies sur un tracé de 5,5 kilomètres, permettra d'assurer la fluidité et la sécurité de la circulation automobile au niveau de la corniche ouest d'Oran, a indiqué le wali d'Oran, Mouloud Chéribi lors de l'inauguration de cette voie à fort impact devant décongestionner le trafic routier. Le chef de l'exécutif a félicité la direction des travaux publics de la wilaya ainsi que l'entreprise de réalisation pour avoir livré dans les délais ce projet, ajoutant que tous

les moyens ont été mobilisés pour livrer ce projet avant l'ouverture de la saison estivale.

La réception de cette infrastructure est appuyée d'un dispositif de sécurité (Plan Delphine) pour alléger la circulation automobile, devenue un point noir au niveau de ce carrefour qui connaît une forte concentration du trafic notamment durant la période d'été. Réalisé en plusieurs tranches en 26 mois pour un coût total estimé à 3 milliards DA, comprenant un viaduc, des dalots et plusieurs ouvrages, ce projet a connu plusieurs contraintes liées à la topographie du site (argileux), qui a nécessité des opérations supplémentaires, a indiqué à l'APS, la directrice des tra-

vaux publics, Djamila Benmegdad.

Il s'agit notamment de la réalisation d'un mur de protection et de pieux en profondeur, le traitement des talus, un canal des eaux pluviales pour le drainage des eaux vers la mer ainsi que le relogement d'une vingtaine de familles, a-t-elle expliqué.

Le wali, qui a effectué une visite d'inspection dans la daïra d'Aïn El Turck en présence des autorités locales, a annoncé l'ouverture, le 1er juillet prochain, de la liaison maritime reliant le port d'Oran à la plage des "Dunes", située près de Cap Falcon (Aïn El Turck). Concernant l'apontement, deux navires, l'un de 310 places et l'autre de 300 places seront mis en circula-

tion pour assurer quotidiennement le transport des estivants, a assuré le wali. Sur place, le chef de l'exécutif a instruit le chef de daïra d'Aïn Turck pour l'ouverture de la plage "Les Dunes" qui jouxte des établissements hôteliers privés, ainsi que la démolition des habitations squattées sans droits ni titres, en violation de la loi dans le prolongement du front de mer. Après s'être enquis de la réalisation des travaux d'aménagement routier et d'un parking à l'ex Câlère, le wali, s'est rendu à la place du "1er novembre" à Oran où des travaux d'aménagement sont menés dans le cadre du projet de son extension, sommant l'entreprise de réalisation à livrer le projet le 5 juillet prochain.

## ANIMATION ET SOLIDARITÉ RAMADHANESQUE

# La solidarité du mouvement associatif

« Nos quartiers et villages souffrent beaucoup du chômage et de la pauvreté. C'est à partir de ce vide que le phénomène de la toxicomanie touche la jeunesse. Si on ne fait rien, le phénomène de la violence et de la délinquance juvéniles s'aggrave au grand jour devant les habitants», ont déploré des responsables du mouvement associatif qui dépensent de leur poche afin d'être utiles.

Par Amar CHEKAR

L'Association nationale pour la promotion de la société civile et de la citoyenneté (ANPSCC), rate l'occasion de représenter l'Algérie du 21 au 30 mai 2018 aux Nations unies. A cause de l'inertie et du manque de la prise en charge du transport, l'unique association au niveau national qui a bénéficié de ce privilège, passe à côté d'un événement international qui n'est pas à la portée de tous.

Afin de contribuer un tant soit peu en termes de formation et sensibilisation sur l'importance des valeurs et développement de la culture civique, les délégués de l'association ANPSCC qui active d'arrache-pied à longueur d'année, n'ont pas pu se rendre au siège des Nations unies à New York (Etats Unis), alors que la prise en charge leur est assurée dès leur arrivée.

Travaillant en étroite collaboration avec l'association Faizi Noudjoum à Bordj El Kifan (Alger) qui a concocté un important programme de solidarité à commencer par la distribution de plus de 150 couffins de Ramadhan, des enveloppes financières de 25500.00DA destinés aux familles nécessiteuses, également la circoncision de dizaines d'enfants le 27e jour du Ramadhan, le mouvement associatif de la commune de Bordj El Kifan, qui se limite à la seule association Faizi Noudjoum, se retrouve toute seule après la dissolution de 4 autres associations à cause de manque de moyens. Les acteurs bénévoles de cette localité qui enregistre quelque 72000 habitants, continuent de mener le parcours des combattants, afin d'assurer un minimum d'animation et d'aides aux familles nécessiteuses, notamment les quartiers Rahla, Ali Amrane, Dergana et plus.

## La nature a horreur du vide

S'exprimant sous des pseudonymes, rien que pour éviter le débordement, BRF, souligne : « Nos quartiers souffrent beaucoup de chômage et de pauvreté. C'est à partir de ce vide que le phénomène de la toxicomanie touche la jeunesse. Si on ne fait rien, le phénomène de la violence et de la délinquance juvéniles peut s'aggraver au grand dam des habitants», a-t-on déploré. Ouvert depuis quelques mois aux familles, le jardin familial avec manège pour enfants situé à la cité Faizi a plus au moins allégé la pression toute en permettant aux nombreuses familles de respirer l'oxygène d'une forêt pure longtemps négligée.

Enregistrant un flux très important des citoyens qui se dirigent vers le service biométrique de l'APC Bordj El Kifan, des scènes d'altercations entre agent de l'administration dépassé par la pression, sont enregistré presque quotidiennement. « Il y a des moments où l'on fait face à des comportements et violence inadmissible. On est vraiment dans une galère administrative. Nous sommes constamment sur le qui-vive à cause de certains comportements des citoyens qui dépassent nos moyens et effectifs ».

Faisant face aux fréquentes coupures des réseaux en plus du manque d'effectifs qui se répercute négativement sur la qualité des services, engendre des pressions administratives stressantes de part et d'autres. Placée au centre de toutes gestions de qualité, l'organisation est la bonne gestion des ressources humaines et administratives, constitue la base d'une meilleure prestation du service public.

## L'association jeunesse El-Khir se distingue

Crée en 2014, l'association jeunesse El Khir, comme son nom l'indique assure une moyenne de 300 repas jours durant



ce mois sacré de Ramadhan 2018. Mahmoud, jeune de 29 ans, diplômé en informatique souligne : " Nous avons une moyenne de 60 adhérents. Les bénévoles se comptent par centaines qui répondent à la demande des nécessiteux. Nous sentons une joie extraordinaire en contribuant au développement de la solidarité, qui fait partie de la culture algérienne", a affirmé Mahmoud.

Faisant du porte-à-porte au niveau des superettes et autres grandes surfaces, la jeunesse El Khir s'est organisée par quartiers en faisant la rotation par équipes, afin d'assurer la préparation et le service des repas chauds de manière quotidienne au niveau du restaurant des finances situé à la Grande poste d'Alger. Ce qui est remarquable dans ce groupe, c'est surtout la propreté et la dynamique qui entoure cette association qui a offert aussi des dizaines de couffins aux familles nécessiteuses. Venant de plusieurs communes de la capitale, dont Kouba, Badjarah, Baraki, Hussein Dey, Alger centre, Bab El Oued et plus, des dizaines d'enfants qui seront aussi circonscrits dans les prochains jours avec en plus des jouets pour enfants à offrir à l'occasion de la fête de l'Aïd.

## Association Soummam El yatim, célèbre la journée de l'enfance

Activant dans la wilaya de Béjaïa, l'association Soummam El yatim (Soummam des orphelins), a organisé un dîner f'tour à plus de 500 enfants à Beni Maouche, la journée du 1er juin 2018. Venant de plusieurs communes de la wilaya, à commencer par El Kseur, Béjaïa, Oued Amizour, Sidi Aïch, Akbou, Seddouk et plus.

Célébrant cet événement annuel dans des conditions modestes qu'elles soient, afin de rendre le sourire et la joie de vivre leurs enfances à des centaines d'orphelins, filles et garçons, les organisateurs de cette action humanitaire, ont changé

les habitudes, un tant soit peu, ne se réitère le moment de partager le F'tour dans le nouveau lycée de Beni Maouche.

" Nous organisons chaque année des sorties en faveur des enfants orphelins que nous accompagnons à longueur d'année. Cette année 2018, nous avons choisi la commune de Beni Maouche, zone rurale afin de s'approcher des enfants et leurs donner des moments de joies", a affirmé le président de cette association humanitaire qui mérite un accompagnement aussi bien au niveau des autorités locale et national. Seddik Loudjali, président de l'association au niveau de la wilaya et Lounis Chaouch, président de la section locale de Beni Maouche, n'ont pas manqué de rappeler l'importance de se mettre à l'évidence, afin d'aider les enfants orphelins à longueur d'année. " Ce sont les adultes qui sont responsables de la vie et l'avenir des orphelins", ont-ils avancé.

À la recherche d'âme charitables qui répond aux besoins de ces innocents, l'association Soummam El Yatim, collecte des dons matériels et financiers, tout en adoptant des méthodes de gestions transparentes, afin de développer la relation de confiance permanente entre les différents acteurs de la solidarité.

Des dizaines d'enfants y sont inscrits pour le programme de circoncision qui aura lieu, le 27e jour du Ramadhan. A bon entendeur. Rien ne remplace la joie de servir les enfants. Facebook Soummam El yatim a saisi l'occasion d'une chaîne de télévision privée qui a fait la publicité à l'association, mais le compte a été détourné de sa vocation humanitaire, en mettant le compte de virement de la chaîne privée au lieu du compte de l'association Soummam El Yatim, selon les responsables de cette association. Sans commentaire.



## GRANDE-BRETAGNE

### Au moins cinq policiers blessés dans une manifestation à Londres



Au moins cinq policiers ont été blessés dans une manifestation à la capitale britannique Londres entre des partisans du fondateur de l'«English Defence League» (EDL) Tommy Robinson et les forces de l'ordre, ont rapporté dimanche des médias. Des heurts ont eu lieu en marge d'une manifestation le 9 juin dans la capitale britannique pour exiger la libération de Tommy Robinson, ancien dirigeant de l'English Defence League. Des protestataires s'en sont notamment pris à la police, indiquent dimanche des sources médiatiques.

Cinq policiers ont été blessés lors de la manifestation qui a rassemblé des centaines de personnes. Les manifestants ont bloqué l'une des rues principales près de «Trafalgar Square» dans le centre de la capitale, scandant «Libérez Tommy Robinson!» et lançant des

fumigènes en direction de la police. Ils ont également pris le contrôle d'un bus touristique londonien à tout ouvert, sur lequel ils ont brandi des drapeaux britanniques et gallois, ainsi que des pancartes. Des officiers anti-émeutes ont été déployés et cinq personnes ont été arrêtées. Deux manifestants ont été arrêtés pour avoir agressé un policier, un pour avoir été en possession d'une arme, un autre pour possession d'une fusée éclairante et un autre pour dégâts infligés à un bus.

Des scènes de violence ont eu lieu pendant la manifestation, avec des bouteilles, des barrières métalliques et d'autres objets jetés en direction des policiers», a déclaré la police britannique dans un communiqué, précisant que cinq membres des forces de l'ordre avaient été légèrement blessés.

## ITALIE:

### Des millions d'électeurs votaient dimanche

Des millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour des scrutins locaux dimanche en Italie, un premier test pour les partis soutenant le nouveau gouvernement populiste. Les bureaux de vote sont ouverts jusqu'à 21H00 GMT, dans 760 villes et dans deux des 15 arrondissements de Rome. Les maires sortants des villes en lice les plus importantes (Sienne, Pise, Brescia et Vicenza) étaient tous de centre gauche, soutenus par le Parti démocrate (PD), mais leur position est contestée par la Ligue (extrême droite) et le Mouvement 5 étoiles (antisystème), aujourd'hui au pouvoir

à Rome.

Le PD de l'ancien chef du gouvernement Matteo Renzi n'est arrivé qu'en troisième position lors des élections générales de mars. Les deux autres mouvements sont finalement parvenus à former la semaine dernière un gouvernement de coalition, après trois mois de tractations. Les villes les plus importantes où le vote avait lieu dimanche se trouvent en Sicile: Catane (294.000 habitants) et Messine (243.000 habitants). Au total, 6,7 millions d'Italiens étaient appelés aux urnes, soit plus de 10% de la population totale du pays. Un deuxième tour est éventuellement prévu

le 24 juin pour dépasser les deux premiers arrivés dans les villes de plus de 15.000 habitants où aucun candidat n'aurait recueilli plus de la moitié des suffrages. Les résultats dans les deux arrondissements de Rome en lice constituent un test important pour le Mouvement 5 étoiles, qui y a remporté la victoire et dirige Rome depuis juin 2016. L'administration 5 étoiles conduite par la maire Virginia Raggi a été largement critiquée depuis, avec de nombreux problèmes de voirie, de gestion des ordures, et une dette accumulée de 13 milliards d'euros.

## CHINE :

### Le typhon Ewiniar engendre près de 300 millions de yuans de dégâts au Guangdong

Le typhon Ewiniar a engendré environ 300 millions de yuans (47 millions de dollars) de dégâts dans la province chinoise du Guangdong (sud), ont annoncé lundi les autorités locales.

Les sociétés d'assurance ont reçu 39.000 demandes liées au ty-

phon, avec des dégâts initialement estimés à 290 millions de yuans, selon un communiqué publié par le Bureau au Guangdong de la Commission de contrôle des assurances de Chine.

Les pertes à Shenzhen, deuxième plus grande ville de la pro-

vince, ne sont pas comprises dans ces chiffres. Le typhon Ewiniar, qui s'est formé dans le nord-ouest de l'océan Pacifique, a touché terre mercredi dans plusieurs parties des provinces de Hainan et du Guangdong, suivi de fortes rafales de vent dans de nombreuses régions du sud de la Chine.

Cinq personnes ont été tuées dans des glissements de terrain causés par le typhon dans le district de Xinxing, au Guangdong.

## ESPAGNE :

### 334 migrants secourus ce derniers 48 heures

Les services de Sauvetage maritime espagnol ont secouru, cette fin de semaine, un total de 334 candidats à l'immigration clandestine qui tentaient de gagner les côtes espagnoles à bord de plusieurs embarcations de fortune. Trois embarcations ont été interceptées, samedi, à proximité de l'île d'Alboran, au large des côtes andalouses (sud), alors qu'elles transportaient un total de 101 migrants, localisés grâce à une avion des secours ont indiqué des sources du service de Sauvetage maritime espagnol, citées par les médias.

Le bateau de sauvetage Salvamar Hamal a pris en charge 69 personnes parmi les passagers de ces embarcations et a procédé à leur transfert au port de Malaga, alors que le bateau SAR Mastelero a transporté les 32 migrants restants au port de Motril. Dans le détroit de Gibraltar, une embarcation a été interceptée près des côtes de Cadix avec à son bord 46 migrants. Plus tard dans la journée, une autre embarcation transportant 33 personnes a été localisée à 69 milles nautiques au sud de Malaga par le bateau de sauvetage Salvamar Alnitak, qui a porté secours aux passagers.

Le dispositif de recherche des secours maritimes a été maintenu en soirée, ce qui a permis de retrouver une autre embarcation. Le bateau de sauvetage Salvamar Spica a été déployé dans cette zone et a réussi à secourir 51 personnes, qui ont été transférées au port d'Almeria. Dimanche, 27 personnes ont été secourues tôt dans la matinée dans le détroit de Gibraltar, et transférées au port de Barbate, dans la province de Cadix. Au niveau de la mer d'Alboran, les secours maritimes ont réussi à sauver 76 migrants qui se trouvaient à bord de deux embarcations en difficulté. Les corps sans vie de quatre autres personnes ont été retrouvés parmi ce groupe de migrants.

## ESPAGNE:

### Chaîne humaine de 202 km au Pays basque pour revendiquer l'autodétermination



Quelque 175.000 personnes ont participé dimanche à une chaîne de 202 kilomètres à travers le Pays basque espagnol pour revendiquer le droit à l'autodétermination de la région, selon les organisateurs. La chaîne de manifestants a relié les villes de Saint-Sébastien et Vitoria, la capitale administrative régionale, en passant par Bilbao, la métropole économique, selon des médias. Selon la plateforme Gure Esku Dago («C'est entre nos mains»), 5.000 volontaires ont aidé à la logistique de l'événement, et un millier d'autobus ont été nécessaires pour transporter tous les manifestants. Les autorités basques n'ont pas communiqué de chiffre de participants.

«Nous avons prouvé que nous voulons décider l'avenir politique de ce pays», s'est félicité le porte-parole de Gure Esku Dago, Angel Oiarbide, dans un manifeste qu'il a lu devant la foule à Vitoria.

Cette initiative était soutenue par plusieurs partis et syndicats nationalistes et indépendantistes. Des personnalités du Parti nationaliste basque (PNV), au pouvoir dans la région, y ont pris part. Cette manifestation «prouve que nous

sommes face à un peuple actif et vivant qui veut prendre des décisions de façon démocratique», a commenté la présidente du parlement régional basque, Bakartxo Tejeria, du PNV.

Gure Esku Dago avait déjà organisé des chaînes humaines au Pays basque en 2014 et 2015 pour réclamer un référendum d'autodétermination de cette région qui jouit déjà d'une large autonomie par rapport au pouvoir central, et où le basque est langue officielle au même titre que l'espagnol.

La manifestation avait également pour but de soutenir le mouvement indépendantiste catalan, dont plusieurs dirigeants ont été incarcérés ou ont fui à l'étranger après un référendum d'autodétermination interdit et une proclamation d'indépendance «mort-née» en octobre 2017.

Les indépendantistes basques espèrent gagner en influence dans la région après la disparition de l'organisation armée ETA, dont ils ont souvent été accusés de faire le jeu. L'ETA a annoncé le 3 mai sa dissolution après 59 années d'attaques qui ont fait plus de 800 morts.

## Quatre migrants périssent en tentant de rallier l'Espagne

Quatre migrants ont trouvé la mort et 108 autres secourus dimanche en Méditerranée alors qu'ils tentaient de gagner l'Espagne du Maroc. On ignore les causes de leur mort, a précisé le service de secours espagnols.

Les quatre corps ont été découverts dans une des embarcations dans les environs du détroit de Gibraltar, qui sépare l'Espagne du Maroc. On ignore les causes de leur mort, a précisé le service de secours en mer. Plus de 240 migrants ont trouvé la mort depuis le début de l'année en tentant de gagner l'Espagne, troisième porte d'entrée en Europe pour l'immigration clandestine derrière l'Italie et la Grèce, selon des chiffres officiels.

## ARGENTINE :

### 5 prisonniers tués dans un incendie au nord du pays

Au moins cinq prisonniers ont été tués dans un incendie causé par des détenus de la prison de «Victoria», située dans la province d'Entre Ríos, au nord de l'Argentine, rapportent, dimanche, les médias locaux.

L'incendie s'est déclaré dans les allées près de la buanderie de la prison à la suite d'affrontements entre deux groupes de prisonniers, selon des responsables locaux. Trois prisonniers ont mis le feu à l'un des lits et l'ont mis dans l'une des allées où dormaient des détenus et ils ont fermé les portes derrière eux, relèvent ces mêmes sources,

et des blessés, et a souligné que «les images liées à l'incident exonèrent le personnel pénitentiaire de toute responsabilité», tout en dénonçant ce crime «odieux».

Pour sa part, le ministre du Gouvernement de la province, Rosario Romero, a indiqué que les caméras de surveillance ont enregistré les événements de cet incident, soulignant que l'enquête se focalise sur un groupe de prisonniers dont l'identité ne peut être révélée pour ne pas entraver l'action de la magistrature.

APS

## RÉFUGIÉ IRAKIEN ARRÊTÉ EN FRANCE: Son avocat dénonce une "injustice"



L'avocat d'un réfugié irakien arrêté en France pour des soupçons de participation à des massacres commis par le groupe terroriste "Etat islamique" (EI/Daech) a dénoncé dimanche une "injustice", affirmant que son client "s'était au contraire engagé dans la lutte contre les terroristes".

"Mon client a toujours nié les chefs d'accusation qu'on lui reproche. (...) Il a été très actif dans la lutte contre l'Etat islamique", a affirmé l'avocat Mohamed El Monasif Hamdi devant la presse, quelques jours après la révélation de cette arrestation survenue en mars.

L'avocat a donné le nom de cet homme né le 15 avril 1984 à Samarra en Irak - Ahmed Hamdane Mahmoud Ayach El Aswadi -, le décrivant comme un "membre très important des services de sécurité nationale" de Tikrit, au nord de Bagdad, entre 2007 et 2014.

"Il n'a jamais été membre ni d'Al-Qaïda ni de Daech" et encore moins "administrateur" de la région de Samarra pour le compte du groupe EI, a-t-il soutenu. Il a au contraire fait valoir son "rôle déterminant" dans "l'arrestation en 2012 et 2013 de deux principaux cadres" de l'EI de la province de Salah Eddine, dont Tikrit est la capitale. Arrivé en France à l'été 2016, l'Iraquin avait obtenu l'asile politique en juin 2017. Interpellé dans le Calvados (ouest de la France), il a été mis en examen en mars à Paris, notamment pour "assassinats en relation avec une entreprise terroriste" et pour

"crimes de guerre", et écroué.

La justice française le soupçonne d'avoir participé au massacre de Speicher, du nom d'une base militaire située près de Tikrit. A l'époque, en juin 2014, des hommes armés avaient enlevé des centaines de jeunes recrues de l'armée, qu'ils avaient tué un à un, tuant jusqu'à 1.700 personnes dans cette ville alors occupée par les terroristes de Daech. Or, pour l'avocat, l'Iraquin "avait déjà quitté Tikrit" lors du massacre.

Emprisonné auparavant, il a, selon lui, été par la suite désigné par un codétenu, entendu par les autorités irakiennes, comme ayant participé au massacre. "On parle de crimes sur la seule foi du témoignage" de ce codétenu "condamné à mort" en août 2017 et "exécuté", a affirmé l'avocat. Ahmed Hamdane Mahmoud Ayach El Aswadi avait fui de la prison le 11 juin 2014, "quelques heures avant la prise de la ville" par l'EI, a assuré l'avocat, disant s'appuyer sur des témoignages de responsables des services de sécurité nationale de Tikrit. Le lendemain, l'homme avait quitté la ville "grâce à la protection des services de sécurité kurdes à Erbil", la capitale du Kurdistan.

Resté une année à Erbil, il était ensuite parti pour la Turquie en août 2015 où il est resté deux mois avant d'arriver en Europe, passant par la Grèce, la Hongrie et l'Allemagne, selon l'avocat. Selon lui, l'Iraquin, qui a délivré un mandat d'arrêt international, réclame son extradition.

## SYRIE- DÉPLACÉS

## La crise en Syrie a fait plus de 920.000 déplacés en 2018 (ONU)

Plus de 920.000 personnes ont été déplacées en Syrie au cours des quatre premiers mois de l'année, un chiffre record depuis le début de la crise dans ce pays il y a 7 ans, a annoncé l'ONU.

"Nous assistons à un déplacement massif à l'intérieur de la Syrie (...) De janvier à avril, il y a eu 920.000 nouveaux déplacés", a déclaré Panos Mountzis, coordinateur humanitaire de l'ONU pour la Syrie, lors d'une conférence de presse à Genève. "C'est le plus grand nombre de déplacés sur une courte période de temps depuis que le

conflict a débuté", a-t-il ajouté. Au total, 6,2 millions de Syriens ont quitté leurs foyers à l'intérieur du pays, et quelque 5,6 millions sont toujours réfugiés dans les pays voisins, selon des chiffres de l'ONU. M. Mountzis a précisé que les nouveaux déplacés avaient été contraints de partir en raison de l'escalade des combats dans l'ancien bastion rebelle de la Ghouta orientale et dans la province d'Idleb (nord-ouest), qui est presque entièrement contrôlée par des terroristes.

M. Mountzis craint qu'avec la situation à Idleb, où

vivent 2,5 millions de personnes, "nous n'avons peut-être pas vu le pire de la crise". "Nous nous inquiétons de voir 2,5 millions de personnes poussées de plus en plus vers la frontière turque", a-t-il dit. Après l'offensive réussie contre la ville d'Alep et dans la Ghouta orientale, les rebelles et des civils ont été évacués vers Idleb. Mais pour les habitants de cette ville, "il n'y a pas d'autre Idleb vers où les envoyer", a souligné M. Mountzis. Le conflit en Syrie, déclenché en 2011, a fait plus de 350.000 morts et contraint des millions de personnes à l'exode.

## ITALIE - MALTE Menace de fermer les ports italiens aux migrants

Le nouveau ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini, a menacé dimanche d'interdire aux bateaux portant secours aux migrants l'accès aux ports en Italie si Malte refuse de prendre en charge des centaines de personnes sauvées par une ONG, a rapporté la presse.

Selon le journal La Repubblica, M. Salvini a envoyé une lettre aux autorités maltaises dans laquelle il écrit qu'il se verrait "contraint de fermer les ports italiens", si 629 migrants secourus par l'ONG française SOS Méditerranée n'étaient pas autorisés à se rendre à La Valette, la capitale de l'île de Malte. D'après le quotidien Corriere Della Sera, la lettre décrit La Valette comme "le port le plus sûr" pour accueillir ce bateau. Un porte-parole officiel maltais a déclaré que son gouvernement n'avait "pas reçu jusqu'ici de communication de M. Salvini", mais que "Malte n'était pas l'autorité coordinatrice ni compétente" concernant ce sauvetage. Le porte-parole maltais a souligné que le sauvetage en question avait eu lieu dans la zone de recherche et de sauvetage libyenne et dépendait du centre de coordination des secours de Rome, ce qui signifie que Malte n'avait aucune obligation de prendre en charge ces migrants. Ceux-ci ont été secourus par le bateau de SOS Méditerranée Aquarius au cours de six opérations distinctes en Méditerranée centrale dans la nuit de samedi à dimanche et étaient dimanche à la recherche d'un port où débarquer de manière sûre. L'ONG française a précisé que parmi eux se trouvaient 123 mineurs isolés, 11 petits enfants et sept femmes enceintes. Matteo Salvini, qui est aussi vice-Premier ministre et responsable de la Ligue (extrême droite), a multiplié les déclarations contre les migrants depuis qu'il a pris ses fonctions. Vendredi, il a demandé à l'Otan de défendre l'Italie qui, a-t-il dit, est "attaquée depuis le sud".

Après un autre bras de fer avec Malte, un bateau de secours allemand, le Seefuchs, transportant 126 migrants, a finalement été autorisé à toucher terre dans le port sicilien de Pozzallo samedi. "Si quiconque pense que nous n'allons pas bouger un muscle alors que nous subissons un autre été de débarquements, de débarquements et encore de débarquements, eh bien ce n'est pas ce que je vais faire", a déclaré M. Salvini à des journalistes. Le même jour, les autorités italiennes ont retenu et contrôlé pendant 12 heures un autre bateau de secours, le Sea-Watch 3, qui avait transporté 232 personnes jusqu'à Reggio de Calabre (sud-ouest). L'équipage du Sea-Watch a précisé qu'il avait demandé auparavant l'aide des garde-côtes de Malte, mais que ce pays avait refusé.

## AUTRICHE/MOSQUÉES: La principale fédération musulmane du pays dénonce un "calcul politique"



La principale fédération musulmane d'Autriche s'est dite "indignée" dimanche dans sa première réaction à l'annonce par le gouvernement de la fermeture de sept mosquées et d'une menace d'expulsion de dizaines d'imams au nom de la lutte contre l'islam politique.

"Les solutions doivent être élaborées ensemble autour d'une table, plutôt qu'être élaborées unilatéralement sur le dos de la minorité musulmane", a réclamé la fédération. La fédération mènera son propre audit des lieux de culte et des personnes mises et causes et demandera rendez-vous au ministère des Cultes. Le gouvernement autrichien a annoncé vendredi avoir ordonné la fermeture de sept lieux de culte musulmans, qui contreviennent selon lui à la loi sur l'islam de 2015, laquelle impose "une attitude positive envers l'Etat et la société" de la part des responsables de mosquées. Des représentants de ces lieux de prière sont accusés d'avoir tenu des propos préchant un islam radical.

Les autorités autrichiennes veulent remettre en question les autorisations de séjour des imams rattachés à l'Union islamique turque d'Autriche (Atib), la plus puissante association religieuse turque dans le pays, liée à la direction des affaires religieuses en Turquie (Diyane).

Le retrait d'autorisation de séjour pourraient concerner jusqu'à soixante imams de l'Atib, auquel le gouvernement reproche d'être financés par la Turquie en contradiction avec une loi autrichienne qui interdit le financement étranger dans ce domaine.

Deux de ces imams se sont pour l'instant vu refuser un renouvellement de permis de séjour.

Dès vendredi, l'Atib avait réagi en contestant toute comportement radical dans ses mosquées en Autriche et exprimé son incompréhension. L'association reconnaît la contribution financière de la Turquie mais observe que cet état de fait était connu depuis plusieurs années et lié à l'absence de formation adéquate des imams en Autriche.

## MALI - SANTÉ Hommage du président malien à un spécialiste du paludisme

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a rendu hommage au professeur Ogabara Doumbo, après le décès samedi à 62 ans de ce Malien spécialiste du paludisme de renommée mondiale, ont rapporté des médias.

Ogabara Doumbo, professeur de parasitologie-mycologie et chercheur à l'Université de Bamako, est décédé samedi à Marseille (France) des suites d'une maladie, selon sa famille et un communiqué officiel publié dimanche. "Le Mali perd un de ses fils les plus illustres et le monde de la recherche voit s'éclipser une étoile promise à briller au firmament", a écrit le chef de l'Etat sur Twitter.

Le professeur Doumbo "était connu dans sa lutte acharnée contre le paludisme. Les résultats obtenus au sein du Malaria re-

search and training center (centre de recherche sur le paludisme à Bamako) et des programmes antipaludiques lui ont valu une reconnaissance nationale et une notoriété internationale".

Il était diplômé de l'Ecole nationale de médecine et de pharmacie du Mali et détenteur de plusieurs diplômes et distinctions sur le plan international. Il est co-auteur de trois livres et de plus de 600 publications internationales, selon la présidence malienne. Natif du centre du Mali, le Ogabara Doumbo laisse deux épouses et de deux enfants. Le paludisme est une maladie transmise par des moustiques, à l'origine de quelque 400.000 décès par an dans le monde, dont 92% en Afrique subsaharienne.

APS

# HYPERTENSION

## 5 FAÇONS DE NORMALISER VOTRE TENSION NATURELLEMENT

*C'est aujourd'hui la Journée mondiale de l'hypertension artérielle, une affection qui touche 14 millions de personnes en France. L'occasion de découvrir quelques recettes naturelles qui permettent de normaliser la tension.*

### Buvez du jus de betterave

La betterave est un légume riche en nitrates, une substance chimique naturelle connue pour ses effets hypotenseurs. Un grand verre de 50 cl de jus de betterave peut aller jusqu'à faire baisser la tension de 5 points, grâce à son action sur les vaisseaux sanguins. L'occasion de tester notre recette de gaspacho aux betteraves et prunes.

### Exposez-vous au soleil

N'hésitez pas à profiter des rayons du soleil dès qu'ils apparaissent (en pensant à protéger votre peau bien sûr) car sous l'effet des rayons du soleil, de petites quantités d'oxyde nitrique sont transférées des cellules de la peau à la circulation sanguine, faisant baisser la pression artérielle. En outre, l'exposition au soleil permet de synthétiser la vitamine D, une vitamine indispensable pour la régulation de notre tension artérielle.

### Limitez la viande

C'est un conseil qui vient tout droit du Japon, où les médecins

ont constaté que les végétariens avaient une tension artérielle moins élevée que les personnes qui mangent de la viande. Plus précisément, le régime végétarien a été associé à une baisse moyenne de la tension de 4,7 à 6,0 points. L'équivalent de la baisse enregistrée lorsqu'une personne hypertendue en surpoids arrive à perdre 5 kg.

Cela s'explique par le fait que les végétariens contiennent peu de sodium (le principal ennemi des hypertendus) mais sont riches en potassium, qui permet de faire baisser la tension.

### Prenez un petit-déjeuner très costaud

Le changement de mode de vie et de comportements (tabagisme, stress au travail, sédentarité, surpoids) ont favorisé l'apparition de plus en plus précoce de l'hypertension artérielle chez les femmes. Or, une étude israélienne récente a montré que les femmes qui prenaient un vrai repas au petit-déjeuner (comptant au moins 700 calories) et deux repas plus légers au cours de la journée, avaient une tension artérielle moins élevée que celles qui prennent un petit-déjeuner léger et se rattrapent sur



les deux repas suivants.

Pensez, en tout cas, à inclure un yaourt dans votre menu car le calcium qu'il contient a la capacité d'assouplir les vaisseaux sanguins et permet de les dilater légèrement, ce qui maintient une pression artérielle basse.

### Marchez régulièrement dans la journée

Une récente étude américaine menée sur 6 000 adultes, confirme que la pratique régulière d'une activité physique diminue les risques d'hypertension. Pas be-

soin de faire du sport de manière intensive : 60 minutes de marche chaque jour suffisent à obtenir des résultats. La natation et l'aquagym sont également conseillés, notamment chez les personnes dont la tension résiste aux médicaments.

## LA SIESTE pourrait contribuer à lutter contre l'hypertension

Une étude présentée lors du congrès européen de cardiologie suggère que la sieste serait bénéfique aux personnes atteintes d'hypertension.

Elle diminuerait le risque de complications cardiaques associées. On ne le dira jamais assez : une petite sieste ne fait pas de mal, au contraire ! Selon une étude présentée au congrès de l'European Society of Cardiology le 29 août dernier, la sieste serait même très bénéfique chez les personnes atteintes d'hypertension.

Une équipe de l'Hôpital général Asklepiéion Voula d'Athènes (Grèce) s'est penchée sur le cas de 386 personnes hypertendues âgées d'une soixantaine d'années, dont 200 hommes et 186 femmes. Pour chaque patient, les chercheurs ont noté les habitudes de sieste, la durée du sommeil, le mode de vie, la pression artérielle au cabinet médical, la pression artérielle ambulatoire, l'indice de masse corporelle (IMC), la vitesse de l'onde de pouls et le résultat de l'échographie cardiaque complète. Pour ne pas biaiser les résultats, l'équipe a également pris en compte



l'âge des participants, leur sexe, le tabagisme, la consommation de sel et d'alcool, l'activité physique et même la consommation de café. Au final, outre la baisse de la pression systolique (pression mesurée lors de la contraction du cœur), les chercheurs constatent que les patients hypertendus

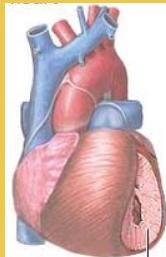
faisaient la sieste avaient une onde de pouls abaissée de 14% et un diamètre de l'oreillette gauche du cœur réduit de 5%.

Ces résultats suggèrent que la sieste en milieu de journée contribue sans doute à réduire les dégâts à long terme sur les vaisseaux et le cœur », a conclu le Dr Kallistratatos, auteur principal de l'étude. Chez les patients hypertendus s'adonnant à la pause sieste, les chercheurs ont observé une baisse de 6mmHg de la pression artérielle systolique. « Cela semble peu, mais il a été montré qu'une baisse aussi minime que 2 mmHg de la pression artérielle systolique peut réduire le risque d'événements cardio-vasculaire de 10% », souligne le Dr Kallistratatos.

L'étude montre par ailleurs que la durée de la sieste joue sur les bénéfices, qui peuvent se maintenir durant le reste de la journée ou même la nuit. Ainsi, plus la sieste est longue, plus les bénéfices sont durables. La sieste pourrait également diminuer les doses de médicaments nécessaires pour traiter l'hypertension.

Outre les médicaments, la prise en charge de l'hypertension repose sur certaines règles d'hygiène de vie, telles que le fait d'arrêter de fumer, de diminuer sa consommation de sel et de café autant que possible, de pratiquer une activité physique suffisante... Et pourquoi pas de faire la sieste.

## PLUS LA TENSION BAISSE, PLUS LE RISQUE CARDIAQUE DIMINUE



Pour éviter tout risque cardio-vasculaire, les médecins devraient s'appliquer à faire baisser la tension des personnes hypertendues au-dessus des seuils recommandés.

Lorsqu'on souffre d'hypertension artérielle, le traitement qui prescrit le médecin vise à faire baisser la tension afin qu'elle atteigne le seuil idéal de 14/9. Or, selon une étude menée par l'Institut de cardiologie américain, les personnes de plus de 60 ans sous traitement anti-hypertenseur qui parviennent à avoir une tension artérielle plus proche de 12 que de 14 voient leur risque d'insuffisance cardiaque, d'infarctus et d'AVC réduit de plus d'un tiers et leur risque de décès réduit d'un quart.

Cette étude, baptisée Sprint, a assigné au hasard plus de 9300 hommes et femmes de plus de 50 ans ayant un risque important de maladie cardiovasculaire de maladie rénale. La moitié avait pour objectif d'avoir un chiffre de pression systolique (la pression qui régne dans les vaisseaux au moment où le cœur se contracte) proche de 14 et l'autre moitié, proche de 12. Les conclusions de cette étude ne sont, normalement, pas attendues avant 2017. Mais compte tenu des premiers résultats, les chercheurs de l'Institut de cardiologie ont prévu de les dévoiler avant, afin de faire bouger les lignes directrices en matière de prévention de l'hypertension.

Mais il y a une grande différence entre afficher une tension artérielle proche de 12 et atteindre ce chiffre à l'aide d'un traitement anti-hypertenseur. Cela ne pourra se faire qu'en donnant des traitements plus importants, dont les effets secondaires pourraient gommer les avantages d'une tension basse. Chez les personnes âgées, par exemple, un traitement trop agressif pourrait provoquer des vertiges ou des chutes. Les conséquences d'une faible tension artérielle sur les reins et le cerveau (qui recevraient moins de sang) sont également encore à l'étude chez les chercheurs de Sprint.

# PERDRE DU POIDS LA SOLUTION SE TROUVERAIT DANS LES BACTÉRIES DE L'INTESTIN

*Les micro-organismes présents dans l'intestin pourraient dévoiler comment les personnes réagissent aux différents régimes alimentaires, selon une nouvelle étude.*

La clé pour maigrir se trouvait dans l'intestin, suggèrent des chercheurs suédois. Une équipe de chercheurs de l'université de Chalmers à Göteborg (Suède) a réussi à développer un modèle mathématique pour expliquer pourquoi les patients réagissent de manières différentes à certains régimes alimentaires.

Pour parvenir à leurs conclusions, les chercheurs ont observé la microfaune intestinale de 45 personnes en surpoids. Les participants ont été divisés en deux groupes, ceux qui ont une grande diversité de flore microbienne et ceux qui en ont une faible.

Tous les participants ont suivi un régime hypocalorique pendant six semaines. Durant cette période, les chercheurs ont examiné le sang et les selles des participants.

Tous les individus ont perdu du poids, mais les chercheurs ont trouvé que ceux qui avaient une faible diversité de flore microbienne avaient également moins de substances indiquant la mauvaise santé à la fin de l'expérimentation.

Ceux d'une grande diversité de flore microbienne n'ont vu aucun changement dans ces substances. Les résultats révèlent que les personnes d'une concentration plus faible de micro-organismes va-



rié dans leur intestin ont produit moins d'acides aminés lorsqu'ils suivaient le régime. Par conséquent, leur chimie de sang s'améliore, ce qui a boosté leur santé en général.

Entre 300 et 1 000 différents types de micro-organismes se trouvent dans le système digestif humain, dont certains ont

un impact sur le métabolisme. Ces découvertes permettraient aux chercheurs de mieux comprendre les mécanismes à la base du métabolisme humain.

« Selon les chercheurs, les résultats de cette étude pourraient aider les médecins à prescrire des régimes spécifiques aux patients en fonction de la compo-

sition de leur bactérie intestinale. « À long terme on pourra peut-être ajouter des bactéries intestinales aux patients dont le métabolisme ne fonctionne pas correctement », a conclu une des auteurs principaux de l'étude, la Professeure Karine Clement.

## LA MEILLEURE FAÇON DE RÉDUIRE LE RISQUE DE FRACTURE DE LA HANCHE

Faire de petits sauts sur un pied quelques minutes par jour, peut réduire le risque de fracture de la hanche en cas de chute. Une étude publiée dans la revue professionnelle *Journal of Bone and mineral research*, indique que faire des exercices réguliers ayant un impact sur la hanche (comme faire des sauts sur un pied, par exemple) peut aider à contre-carrer le vieillissement des os.

Des chercheurs ont invité 34 hommes âgés de plus de 65 ans à sauter sur une jambe, deux minutes par jour, pendant un an. Ils devaient toujours sauter sur la même jambe afin que l'autre serve de référence pour les mesures. Ils ont ainsi montré que la masse osseuse avait augmenté de plus de 7% dans la hanche qui était mise en tension par les sauts. Ces résultats ont été montrés dans plusieurs parties de la hanche, y compris les zones les plus minces, qui sont plus à risque de fracture en cas de chute.

« Les fractures de la hanche sont un enjeu majeur de santé publique chez les personnes les plus âgées. Or, nous savons que faire de l'exercice peut améliorer la solidité des os. Les participants à cette étude ont donc appris à faire de petits exercices de mouvement, de sorte que l'os de la



hanche a subi des contraintes et des déformations dans des directions différentes », explique le Dr Sarah Allison du Centre national pour le sport et la médecine de Loughborough (Grande-Bretagne). Les mesures, réalisées à l'aide de nouvelles techniques issues de la

tomodensitométrie, ont montré de nettes différences entre les hanches qui faisaient de l'exercice et celles qui n'en faisaient pas. En revanche, cette étude n'inclut que des hommes. Le Dr Allison peut affirmer pour l'instant que les résultats seraient les mêmes chez les femmes.

## RD CONGO

### Un des fondateurs d'un mouvement citoyen tué dans l'incendie de sa maison à Goma

Le mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) a annoncé dimanche la mort d'un de ses fondateurs dans l'incendie "suspect" de sa maison, dans la nuit de samedi à dimanche à Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon des médias.

"Notre camarade Luc Nkulula est décédé dans un incendie suspect dans sa maison, dans la nuit de samedi à dimanche", a déclaré Ghislain Muhiwa, l'un des responsables de ce mouvement des jeunes indignés basé à Goma (Nord-Kivu). "Nous soupçonnons les ennemis de la démocratie et de la paix d'être responsables de cet acte lâche sur la personne de notre camarade, même si jusque-là, nous ignorons l'origine du feu", a ajouté M. Muhiwa.

Luc Nkulula est l'un des fondateurs de la Lucha, un mouvement pro-démocratie farouchement opposé au maintien au pouvoir du président congolais Joseph Kabila, au-delà de la fin de son mandat, qui a expiré le 20 décembre 2016. Mi-août 2016, il était le porte-parole de Lucha lors d'une audience à Goma avec le président Kabila.

La fin du mandat officiel de Joseph Kabila a été marquée par des violences qui ont causé la mort de plus d'une cinquantaine de personnes les 19 et 20 décembre 2016, lors de manifestations organisées par l'opposition et des mouvements citoyens dont la Lucha. La présidentielle qui doit désigner un successeur au président Kabila est prévue le 23 décembre 2018. La Constitution interdit à M. Kabila, au pouvoir depuis 2001 et dont le mandat a expiré le 20 décembre 2016, de se représenter. Ses détracteurs l'accusent de chercher à rester au pouvoir.

## AFRIQUE DU SUD :

### Eskom ambitionne de vendre une partie de sa dette extérieure, d'ici deux mois

Le directeur exécutif de la société sud-africaine de production et de distribution d'électricité (Eskom) a annoncé dimanche que sa compagnie envisage de vendre sa dette extérieure, d'ici les deux prochains mois, suite à l'accroissement de l'intérêt des investisseurs.

"Nous assistons à un accroissement de l'appétit des investisseurs. De juillet 2017 à janvier 2018, nous ne sommes même pas par-

venus à vendre 78 millions dollars de dettes, mais la situation a radicalement changé", a affirmé Phakanani Hadebe.

Il a également révélé que plusieurs investisseurs s'étaient rapprochés du comité du crédit de la compagnie afin de solliciter des approbations pour l'octroi d'emprunts. Les premières émissions en devises étrangères sont prévues, d'ici août 2018, et l'entreprise am-

bittonne de lever jusqu'à 20 milliards de rands (1,6 milliard dollars) par ce mécanisme au cours de cette année budgétaire. Il est également prévu qu'Eskom, qui rencontre actuellement des difficultés de trésorerie, réduise ses dépenses d'exploitation de 55 milliards de rands (4,1 milliards dollars) à 45 milliards de rands (3,4 milliards dollars), pour l'exercice en cours.

## ETHIOPIE :

### 9 étudiants blessés dans une attaque à la grenade dans le sud du pays

Au moins neuf personnes ont été blessées dans une attaque à la grenade visant une université située dans le sud de l'Ethiopie, ont rapporté des médias dimanche citant le président de l'Université de Dilla dans la région de Gedeo.

"Une grenade a été lancée samedi soir dans la bibliothèque de l'université, blessant neuf étudiants", a affirmé le pré-



sident de l'Université de Dilla, Kalkidan Negash, faisant savoir qu'actuellement les autorités de

l'Université de Dilla travaillent ensemble avec les responsables assurant l'application de la loi en vue de rattraper les auteurs de l'attaque.

La police n'a pas encore établi la motivation de l'attaque, alors que les quartiers avoisinants de l'Université de Dilla ont été le théâtre des conflits mortels entre les ethnies Gedeos et Oromos ces derniers temps.

## ÉGYPTE - ETHIOPIE

### L'Ethiopie s'engage à ne pas nuire à la quantité d'eau que l'Egypte reçoit du Nil

Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed Ali, s'est engagé à préserver la quantité d'eau que l'Egypte reçoit du Nil, ont rapporté dimanche des médias.

Lors d'une conférence de presse conjointe donnée au Caire avec le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, suite à leurs entretiens sur le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne (GERD) en cours de construction sur le Nil, M. Ahmed Ali a promis que le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne ne nuirait pas à la quantité d'eau que l'Egypte reçoit du Nil.

Pour sa part, M. Sissi a décrit les relations entre l'Egypte et l'Ethiopie comme "stratégiques", et a promis de maintenir sa coopération avec la partie éthiopienne, dans l'intérêt des deux nations.

Il souhaite réaffirmer que la relation entre l'Egypte et l'Ethiopie est une relation de partenariat stratégique, et que la politique stratégique de l'Egypte vise à consolider les intérêts communs avec l'Ethiopie dans tous les domaines", a déclaré le président égyptien durant la conférence de presse.



Il s'agit de la première visite du Premier ministre éthiopien au Caire depuis qu'il a pris ses fonctions en avril. Cette visite revêt une importance particulière, dans la mesure où il s'agit de la première visite au Caire du nouveau Premier ministre éthiopien, une visite qui permettra de "révéler son point de

vue sur la question du barrage", a déclaré Hani Raslan, directeur du département des Etudes sur le Soudan et le bassin du Nil du Centre Al-Ahram des études politiques et stratégiques du Caire. Au cours de la rencontre d'Addis-Abeba, les trois Etats ont convenu de mettre en place un groupe d'étude scientifique pour

procéder à des consultations sur la construction et le remplissage du réservoir, et d'organiser tous les six mois un sommet entre les dirigeants des trois pays.

La visite de M. Ali est surveillée trois semaines après une percée dans les négociations ministérielles trilatérales organisées entre les trois pays (Ethiopie, Egypte et le Soudan), qui se sont tenus à la mi-mai à Addis-Abeba, et ont mobilisé les ministres des Affaires étrangères, les ministres en charge des ressources hydrauliques et les directeurs des services de renseignement d'Egypte, d'Ethiopie et du Soudan.

L'Ethiopie, qui se trouve en amont de ce barrage sur le Nil, et le Soudan, qui se trouve en aval, espèrent tirer d'énormes bénéfices de la construction du GERD. L'Egypte, située également en aval, craint quant à elle que le barrage n'ait un impact sur les 55,5 milliards de mètres cubes d'eau qu'elle reçoit chaque année de ce fleuve.

## LIBYE:

### Des anciens hauts responsables sous l'ère el Gueddafi seront libérés pour "raisons de santé"

Des anciens hauts responsables libyens sous l'ère el Gueddafi, condamnés à de lourdes peines, seront libérés prochainement pour "raisons de santé", ont rapporté lundi des médias locaux. "Le bureau du procureur général prépare une liste d'officiels de l'ancien régime condamnés par la justice qui vont être libérés dans les jours à venir en raison de leur état de santé", a confié une source au sein du ministère de la Justice en précisant que cette liste "pourrait comprendre plus de dix personnes, notamment Abou-Zeid Dorda, l'un des diri-

geants les plus importants de la Libye.

M. Dorda, était directeur de la sécurité extérieure sous Maamar el Gueddafi. Il était considéré comme l'une des personnalités les plus importantes de l'ancien régime. Il avait été condamné à la peine de mort il y a trois ans.

En juillet 2015, la Cour d'appel de Tripoli a condamné 37 anciens responsables sous l'ère el Gueddafi écopant de sanctions allant de la peine capitale à l'emprisonnement à vie en passant par des peines de cinq à douze ans pour les événements de 2011.

Néanmoins, la plupart des condamnés ont fait appel devant la Cour suprême, qui n'a pas encore rendu sa décision.

"Il y a des contacts avec certaines institutions de redressement et de réinsertion qui s'enquérir du statut juridique et médiéval des officiels détenus.

Plusieurs d'entre eux pourraient être libérés en fin de semaine à l'occasion de la fête de l'Aïd el-Fitr", qui marque la fin du mois sacré du Ramadan, alors que "les autres seront libérés à la fin du mois", a-t-on indiqué de même source.

## CENTRAFRIQUE:

### Un Casque bleu burundais tué à Bambari

Un Casque bleu burundais a été tué dimanche soir à Bambari, dans le centre de la Centrafrique, lors d'affrontements entre hommes armés et soldats de l'ONU et de l'armée centrafricaine, selon des sources onusiennes concordantes. Un Casque bleu du contingent burundais a été tué durant les combats, et un soldat des Forces armées centrafricaines (Faca) a été blessé, selon une source onusienne à Bambari, citée par l'AFP.

Depuis 2013, la Centrafrique est en proie à des conflits. Le renversement du président François Bozizé par l'ex-rébellion de la Sé-

léka avait entraîné une riposte des milices "d'autodéfense" antibalaka.

Le 7 juin, l'hôpital régional de Bambari a été la cible d'une attaque armée. La coordonnatrice humanitaire de l'ONU en République centrafricaine, Najat Rochdi, a condamné "avec la dernière énergie" cette attaque ainsi que les menaces proférées à l'encontre du personnel médical et des patients.

"Conformément au principe d'humanité et d'impartialité, les soins de santé sont accordés à tous les patients indépendamment de leur appartenance so-

ciale, économique, religieuse ou ethnique. Stigmatiser et menacer des malades en fonction de ces caractéristiques est inhumain, indigne et inacceptable", a affirmé dans un communiqué la coordonnatrice humanitaire. En mai dernier, un Casque bleu mauritanien a été tué et huit blessés dans une attaque d'un convoi logistique de l'ONU près d'Alindao, dans le sud-est du pays.

C'était le troisième Casque bleu de la Mission de l'ONU dans le pays (Minusca, 10.000 soldats) tué en Centrafrique depuis le début de l'année, selon l'ONU.

## SYRIE :

# El Assad accuse l'Occident de prolonger et d'aggraver la crise syrienne

Le président syrien, Bachar el Assad, a accusé les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni de prolonger et d'aggraver la crise syrienne et d'empêcher toute tentative de réconciliation entre les factions en conflit dans le pays.

"A chaque fois que nous réalisons une progression, les terroristes reçoivent davantage de soutien de la part de l'Occident qui tente de faire durer le conflit et de le rendre plus difficile encore à résoudre pour les Syriens", a souligné le président syrien dans un entretien accordé à l'édition dominicale du "The Mail on Sunday".

Le président syrien accuse également les Britanniques, les Français et les Américains d'avoir "fabriqué" l'attaque chimique menée à Douma, qui a-t-il affirmé, "n'a jamais existé".

Il a encore déclaré que le Royaume-Uni avait "publiquement soutenu les Casques blancs qui constituent une branche d'Al-Qaïda-Front Nosra dans les différentes zones syriennes", et que les Casques blancs ont été "utilisés" par Londres contre le gouvernement syrien. Le président el Assad affirme que l'objectif des Britanniques depuis le début de la crise syrienne est de renverser son gouvernement, relevant que "leur échec se poursuit et ils continuent à lancer des mensonges contre notre gouvernement". Par ailleurs, il a affirmé que la présence russe en Syrie et celle du Royaume-Uni et des Etats-Unis "n'ont pas les mêmes objectifs". Il y a une grande différence, les Russes

sont venus suite à la demande du gouvernement syrien et leur présence en Syrie est légale, de même que pour les Iraniens, alors que la présence américaine et britannique est illégale et constitue une invasion. Ils violent la souveraineté de la Syrie", a-t-il dit.

Il a ajouté à cet égard, que "les régimes occidentaux en général n'acceptent aucun pays, gouvernement ou personnalité ayant une opinion différente de la leur", enchaînant que c'est le cas avec la Syrie qui est un pays "très indépendant dans ses positions politiques".

"Nous œuvrons en faveur de nos intérêts nationaux et nous ne sommes pas des marionnettes pour quiconque et ils n'admettent pas cette réalité", a-t-il soutenu.

Il a d'autre part estimé que le terrorisme, aujourd'hui international, est derrière le chaos en Syrie, ce chaos, a-t-il ajouté, est "soutenu par l'Occident".

Le président el Assad a encore indiqué que la Syrie est la partie principale qui lutte contre le groupe terroriste autoproposé "Etat Islamique" (EI/Daech) avec le soutien russe et iranien, affirmant qu'"aucune autre partie n'a fait la même chose, même partiellement". Il explique ses propos en ajoutant que la Co-



dition occidentale conduite par les Etats-Unis "soutient Daech et attaque l'armée syrienne à chaque fois que cette dernière vise ce groupe terroriste ou qu'elle a été prise pour cible par ce dernier".

El Assad affirme à cet égard, qu'il y a quelques jours, "les Américains ont pris pour cible les forces armées syriennes dans la partie est du pays, après la victoire de l'armée syrienne sur Daech" dans cette région du pays. Il a ajouté que son gouvernement continue de lutter contre les terroristes "soutenus par les gouvernements britannique, français et américain", avant

d'insister : "Nous ne pouvons réaliser aucune progression dans la lutte contre les terroristes sans le soutien de la population syrienne, même avec le soutien russe ou iranien". Le président syrien a conclu que la Syrie est un pays souverain et qu'aucun autre pays ne décide pour lui, et que le gouvernement syrien est décidé à libérer toute la Syrie. "C'est notre territoire et c'est notre devoir national", a-t-il dit, ajoutant tout de même que la question "ne dépend pas uniquement de l'armée syrienne, ni des terroristes, ni des événements en Syrie, mais de l'intervention étrangère".

## SOMMET DE L'OCS:

## Le règlement de la crise en Syrie se fera via un processus politique conduit par les Syriens

Les chefs d'Etat des pays de l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS) ont affirmé dans une déclaration finale de leur sommet qu'il n'y avait pas d'alternative à un processus politique global sous la direction des Syriens eux-mêmes pour régler la crise en Syrie. Dans la déclaration finale du sommet de l'Organisation de Coopération de Shanghai tenu vendredi à Qingdao en Chine, les pays membres à l'OCS ont affirmé

que "le règlement de la crise en Syrie passe par la nécessité de préserver sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale, conformément à la résolution du Conseil de sécurité N 2254 qui insiste sur ces principes". La déclaration met l'accent sur l'efficacité des réunions d'Astana sur la crise en Syrie et sur les résultats de la Conférence du dialogue national inter-syrien de Sotchi, tenue en janvier dernier,

qui avait contribué dans le renforcement du processus pour parvenir à un règlement politique de la crise en Syrie.

Les chefs d'Etat des pays membres à l'OCS ont appelé à s'engager au mémorandum relatif à la création des zones de désescalade en Syrie, qui n'incluent pas les réseaux terroristes, exprimant leur soutien aux pourparlers de Genève sur la crise en Syrie.

## BELGIQUE:

## Arrestation de 8 militants antinucléaire après s'être infiltrés sur une base militaire

Huit militants antinucléaires ont été arrêtés dimanche après avoir pénétré sur la base militaire de Kleine-Brogel, dans l'est de la Belgique, a annoncé l'ONG Agir pour la Paix.

Ces membres de la campagne "Nuke Free Zone", qui soupçonnent que la base abrite des armes nucléaires américaines, ont franchi vers 07h30 deux niveaux de barrière sécurisées de la base militaire. "Ils sont entrés en portant des bannières", a expliqué Agir pour la paix dans un communiqué.

L'ONG exige du gouvernement belge qu'il établisse une "feuille de route" pour le retrait des armes nucléaires sur le territoire belge" et qu'il signe le traité ouien d'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Selon Stéphanie Demblon, porte-parole de l'ONG, les militants risquent cinq ans de prison pour cette action de "désobéissance civile". Selon la télévision belge RTBF, tous les militants ont été relâchés après quelques heures et sont dans l'attente des suites judiciaires de leur opération.



## Les forces démocratiques syriennes prêt à des pourparlers sans conditions avec le gouvernement

L'opposition syrienne arme, appelée "les forces démocratiques syriennes", a annoncé dimanche être prête à des pourparlers sans conditions préalables avec le gouvernement syrien, ont rapport des médias.

"Le Conseil démocratique

syrien, émanation politique de cette alliance des forces arabo-kurdes contrôlant une partie du nord-est de la Syrie a proposé dimanche 10 juin l'ouverture de pourparlers avec le gouvernement de Bachar al-Assad sans poser de conditions préalables", indique un communiqué du conseil.

"Le Conseil démocratique syrien a affirmé être prêt à résoudre le conflit syrien par le dialogue et n'hésitera pas à donner son accord à des pourparlers sans conditions", ajoute le communiqué. Un responsable de cet organe, Hekmat Habib, a indiqué à l'AFP que le Conseil et les FDS étaient "sérieux" dans leur volonté "d'ouvrir la porte au dialogue" avec le gouvernement.

APS

## ALLEMAGNE: Trump "a détruit" la confiance entre les Etats-Unis et l'Europe

Le président américain Donald Trump a "détruit" une grande partie de la confiance entre les Etats-Unis et l'Europe en retirant à posteriori, à travers un tweet, son soutien à l'accord final du sommet du G7 au Canada, a déclaré dimanche le ministre allemand des Affaires étrangères Heiko Maas.

"Vous pouvez détruire très rapidement une quantité incroyable de confiance dans un tweet. Cela rend d'autant plus important pour l'Europe de rester unie et de défendre ses intérêts de façon encore plus offensive", a tweeté M. Maas. "L'Europe unie est la réponse à l'Amérique d'abord", a-t-il ajouté.

Dans deux tweets publiés alors que tous les dirigeants avaient déjà quitté le sommet de La Malbaie (Canada), le président américain s'est désolidarisé à la surprise générale du communiqué final négocié de haute lutte par le G7 (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Japon).

Il a justifié son attitude en invoquant de "fausses déclarations" du Premier ministre canadien Justin Trudeau pendant sa conférence de presse finale, où il avait notamment jugés "insultants" les nouveaux droits de douane appliqués à des produits importés de pays alliés des Etats-Unis.

Le président américain a également renouvelé sa menace de relever les droits de douane sur les automobiles importées aux Etats-Unis. L'attitude de Donald Trump suscitait dimanche une large réprobation en Allemagne, toutes tendances politiques confondues.

## MERKEL : La Russie jouait un grand rôle dans le règlement des conflits en Syrie et en Ukraine

La chancelière allemande Angela Merkel a reconnu le rôle important que la Russie jouait dans le règlement des conflits en Syrie et en Ukraine, ainsi que dans le domaine du désarmement. Intervenant à l'antenne de la chaîne de télévision ARD, Angela Merkel a déclaré que "l'Occident avait besoin de la Russie pour résoudre les crises en Ukraine et en Syrie, mais pour que Moscou rejoigne le G7 il faut mettre en œuvre les accords de Minsk".

"Nous avons besoin de la Russie pour mener les négociations sur le désarmement et celles sur l'Ukraine, et nous avons besoin de la Russie pour les décisions politiques concernant la Syrie", a affirmé la chancelière. Elle a également ajouté que pour atteindre ces objectifs elle négociait "personnellement avec la Russie". "Je peux imaginer que la Russie reviendra (dans le G7). Mais avant cela, nous devons progresser dans la mise en œuvre des accords de Minsk", a-t-elle conclu.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI, L'A INDIQUÉ  
DIMANCHE À PARTIR DE BOUMERDÈS

# Le dossier de restitution des crânes de Chouhada par la France sur la bonne voie

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a assuré, dimanche à partir de Boumerdes, que le dossier de restitution des crânes de Chouhada se trouvant au musée de l'homme de Paris (France) est sur la "bonne voie".

Des discussions, à ce sujet, étaient en cours entre les deux parties (algérienne et française).

"Quatre questions ont été proposées à l'examen par la partie algérienne, au titre de commissions mixtes algéro-française, dont le dossier des crânes de Chouhada et des disparus", indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, signalant que "ces questions sont à l'examen et sur la bonne voie", et que le résultat du travail des dites commissions "sera annoncé en temps opportun".

Dans une émission animée par la radio locale de Boumerdes, Tayeb Zitouni a, par ailleurs, fait part du parachèvement, par son département ministériel, du "recensement, de l'actualisation et de la numérisation de la totalité des monuments et sites historiques (entre cimetières, centres de tortures et centres de commandement de l'Armée de libération nationale) et autres témoins vivants de la guerre de libération nationale, à l'échelle nationale".

"Nous nous attelons actuellement à effectuer des visites de terrain en vue de s'enquérir des mesures entreprises pour la protection et la préservation de ces monuments et sites historiques, en application du programme du Gouvernement", a-t-il ajouté, affirmant qu'il existe une volonté pour leur préservation, particulièrement depuis la création d'associations dédiées pour ce faire, par les Assemblées communales populaires concernées, grâce à un financement de la tutelle. M. Zitouni a souligné, en outre, la contribution de ce recensement national des monuments historiques, au même titre que le fichier national, dans la réduction des charges des communes relatives à leur entretien et réhabilitation.

Il a aussi signalé l'existence de monuments et structures historiques nécessitant un entretien, et dont la prise en charge se fera en collaboration avec les autorités locales, à



travers l'inscription d'opérations à leur profit. "Les monuments disparus feront l'objet de décisions portant sur la réalisation, en leur lieu et place, d'une plaque en marbre englobant un historique sur le lieu, quel qu'il soit (centre de torture, ou centre de commandement, et autres)", a-t-il fait savoir.

"Outre l'entretien et la préservation de ces témoins vivants de notre glorieuse histoire, la démarche engagée par le ministère des Moudjahidine est inscrite à la faveur de la promotion et de l'écriture de l'histoire nationale, à travers le recueil de témoignages vivants des moudjahidine sur des batailles et autres événements historiques phares", a souligné M. Zitouni. Le ministre a ajouté que sa visite dans la wilaya de Boumerdes s'inscrit dans le cadre du

suivi sur le terrain de la mise en œuvre, depuis janvier 2018, des directives du ministère, notamment celles inhérentes aux mesures prises de décentralisation des décisions et des procédures administratives relatives à l'assainissement de tous les dossiers en suspens.

Outre sa mission principale, représentée par le recueil des témoignages et documents relatifs à la mémoire nationale et à l'écriture de l'histoire, le ministère des Moudjahidine a également pour rôle, a-t-il dit, de veiller "au suivi et à l'accompagnement de la mise en œuvre des mesures sus-citées, parallèlement à l'accueil et à l'examen des recours introduits par les moudjahidine et leurs ayants droit à propos de leurs pensions et autres droits".

Cette visite, à Boumerdes, a donné lieu à l'inspection de la stèle commémorative des chouhada "Chadjarate El Houria" (arbre de la liberté), considérée parmi les plus grands monuments historiques du pays, selon l'exposé présenté sur place au ministre. Tayeb Zitouni a également procédé à la dénomination du CFPA de la région du Sahel de la commune de Boumerdes au nom du Moudjahid Ali Saba, tandis que la résidence universitaire de Boudouaou a été baptisée au nom des frères Chahid "Toubal Rabah et Mohamed". A Zemmouri, le ministre a présenté ses condoléances à la famille Mandi, suite au décès du moudjahid, Mandi Mohamed, ex membre de l'ALN, avant de visiter, à la Maison de la culture de Boumerdes, une exposition de livres et de photos mettant en exergue nombre de chouhada et héros de batailles historiques dans la région, suivie d'un hommage aux Moudjahidine Tounsi Tassaâdît et Medjkan Loune. L'opportunité a aussi donné lieu à la signature de deux conventions de coopération entre la Direction des Moudjahidine, l'université M'hamed Bouguera et la Direction de la Culture.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION -GHARDAIA-  
L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA SANTE PROXIMITE BERRIANE-  
N° FISCAL : 000747049005148

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2018

L'établissement public de la santé proximité de Berriane lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigence de capacités minimales pour la fourniture des Consommables d'hémodialyse non tissus sur le budget de l'année 2018

Les entreprises et les sociétés qualifiées, pourront retirer le cahier des charges auprès de la direction de L'établissement Public de la santé proximité de Berriane - bureau des marchés -, contre le paiement auprès de comptable de l'établissement d'un montant de 2.000,00 DA , non remboursable.

Les soumissions constitutives du dossier de candidature et offres techniques et offres financières accompagnées des pièces Exigées ci-dessous, la durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la première publication dans la presse ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées le dernier jour de cette durée du 08 heures à 10 heures du matin, auprès de L'établissement Public de la santé proximité de Berriane bureau des marchés.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour suivant.

L'ouverture des offres se fera la même date limite de dépôt des offres à 10h30 en séance publique au siège de la direction de L'établissement Public de la Santé Proximité de Berriane

1- Dossier de candidature à insérer dans une enveloppe à part indiquant : la dénomination, référence et objet de l'appel d'offres et portant la mention « dossier de candidature » doit comprendre ce qui suit :

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint
- Pour les sociétés : une copie légalisée des statuts
- Une délégation de pouvoirs en cours de validité selon le modèle ci-joint
- Les attestations de bonne exécution d'un marché ou d'une convention attribuées
- Une liste des moyens délivrée par service ( procès judiciaires) des cartes grise ( maintien de 6 mois).
- Détails de la livraison
- Agreement de ministre de la santé.

2- L'Offre technique, à insérer dans une enveloppe à part indiquant : la dénomination, référence et objet de l'appel d'offres et portant la mention « Offre technique » doit comprendre ce qui suit :

- La déclaration à soucrire selon le modèle ci-joint
- Technique judiciaire selon le modèle le présente cahier de charge..
- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédé de la mention « lu et approuvé ».

3- L'Offre financière, à insérer dans une enveloppe à part indiquant : la dénomination, référence et objet de l'appel d'offres et portant la mention « Offre financière » doit comprendre ce qui suit :

- La lettre de soumission porte cachet et signature de soumissionnaire selon le modèle ci-joint;
- le bordereau des prix unitaires porte cachet et signature de soumissionnaire en hors taxes et en toutes taxes comprises ;
- Le devis quantitatif et estimatif porte cachet et signature de soumissionnaire en hors taxes et en toutes taxes comprises.

Les trois enveloppes ci-dessus comportant dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne portant que les indications suivantes :

Appel d'offres ouvert n°01/2018 ayant pour objet

la fourniture des consommables non tissus concernant d'hémodialyse « A ne pas ouvrir »

N.B : Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le soumissionnaire.

L'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes ou de surcharge

Les soumissionnaires restent engagés de leur offres la durée de cent et Cinq (105) jours à partir de la date de dépôt des offres.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et de la Pêche  
Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Tébessa  
NIF : 12.016.801.07

### Avis d'attribution provisoire et d'infructuosité

N°:02/DSA/2018

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, la Direction des Services Agricoles de la wilaya de Tébessa, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 01/DSA/2018 paru dans les journaux :

- DK NEWS le 24/03/2018.

- Le 25/03/2018, relatif au projet de l'équipement du siège de la Direction des Services Agricoles de la wilaya de TÉBESSA, et après les résultats de l'évaluation technique et financière, conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, que le projet des lots est attribué provisoirement à :

Lot	Désignation	Soumissionnaire	Montant (DA) T.T.C	Note Technique obtenu/BOP	Délai de livraison	Observations
01	Lot N°01 installation et mise en service de standard téléphonique + réalisation d'un réseau d'internet	ETP MAAARIA YOUSSEF TEBESSA	399.423,50	63,66	15 jours	OFFRE MOINS DISANTE
02	Lot N°02 Acquisition et installation de matériel bureau et matériel informatique et imprimantes					INFRUCTUEUX
03	Lot N°03 Acquisition et installation des appareils de froid (climatiseurs et réfrigérateurs)					INFRUCTUEUX

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de TEBESSA dans un délai de dix (10) jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens. Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher auprès du service SARPI, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Le Directeur des Services Agricoles

## MUSÉE BATNA : Mihoubi préside la réouverture du musée de Timgad après 25 ans de fermeture

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a présidé dimanche la réouverture du musée d'archéologie de Timgad (Batna) fermé depuis 1993, soit près de 25 ans.



Le ministre qui a entamé sa visite de travail dans la wilaya samedi soir a assuré que ce musée, resté trop longtemps fermé, a été réhabilité pour satisfaire aux normes requises lui permettant de recevoir les visiteurs.

Ce musée renferme, a-t-il ajouté, les plus belles mosaïques connues à travers l'histoire dont le nombre dépasse les 80, en plus de nombreuses pièces archéologiques précieuses qui ont besoin aujourd'hui d'un travail de présentation et de marketing.

"Nous ne nous contenterons pas d'ouvrir les portes du musée au public et nous travaillons actuellement à rechercher les meilleures formules pour promouvoir pareils sites, éventuellement par le recours à des entreprises spécialisées pour faire la promotion de l'image culturelle, historique et attractive de l'Algérie qui est une question vitale", a déclaré M. Mihoubi.

Il a également estimé que le Centre national de recherche en archéologie a accompli un grand travail pour réaménager cette structure et en faire un site d'attraction culturelle, touristique et économique. Le travail inclut également d'autres aspects, dont la formation, a ajouté le ministre, avant d'annoncer le lancement, "dans un mois", d'une opération "première du genre dans le monde arabe" pour la formation de restaurateurs de mosaïques de sorte, a-t-il noté, à donner au pays le plus grand nombre

de spécialistes dans ce domaine. Azzedine Mihoubi a fait état d'efforts pour procéder, avec le concours d'entreprises internationales, à l'exploration satellitaire des sites archéologiques. "Nous avons entrepris des contacts préliminaires avec des organismes possédant cette technologie avancée", a affirmé M. Mihoubi, soulignant que le travail et les recherches sur le site archéologique de Tazoult se poursuivent. Il a également estimé que l'acte de vandalisme partiel subi sur le site de la mosaïque de la tigresse "n'affecte pas les fouilles qui peuvent permettre de faire d'autres découvertes." "Tazoult et Timgad représentent deux sites archéologiques exceptionnels de par la richesse de leurs contenus archéologiques", a considéré le ministre qui a fait état de la préparation d'un projet, au niveau de son département, pour assurer une gestion économique des sites archéologiques sous la direction de professionnels. Le ministre de la Culture a inauguré dimanche un complexe culturel dans la commune de Fesdis et une bibliothèque à Hidoussa et a invité les hommes de lettres et les artistes à participer la valorisation des structures culturelles et à leur animation. M. Mihoubi a présidé samedi soir au théâtre régional de Batna une cérémonie de distinction de plusieurs artistes à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

## MUSIQUE - HOMMAGE

### Commémoration de l'assassinat de Lounès Matoub: Un gala le 24 juin au Dôme de Paris

Un gala-hommage sera organisé le 24 juin au Dôme de Paris (palais des Sports) à l'occasion du 20e anniversaire de l'assassinat du chanteur algérien Lounès Matoub, a-t-on appris lundi du président de l'Association culturelle des Berbères de l'Oise (ACBO), Karim Bazziz. Né en 1956, Lounès Matoub est un chanteur algérien d'expression amazighe (kabyle) très connu pour son engagement pour la cause amazighe, rappelle-t-on. Kidnappé puis relâché par les groupes terroristes armés en 1994, Matoub a été assassiné le 25 juin 1998 par un groupe terroriste pas loin de son village natal, Taourirt Moussa (commune de Beni-Douala, Tizi-Ouzou). Karim Bazziz a indiqué que plusieurs artistes algériens participeront à ce concert, citant entre autres Hamidou, Amazigh Kateb, Malika Yami, Hacène Ahres, Noura Chennane, Karim Yeddou, Kamel Bouyakoub et Kamel Syamour, précisant que la direction artistique sera assurée par Arezki Baroudi. L'originalité de cet événement, selon la même source, est que tous les titres de Matoub joués pendant ce concert se feront avec de "nouveaux arrangements" préparés par le célèbre

percussionniste (batterie) Arezki Baroudi, "comme le souhaitait Matoub Lounes de son vivant". Pour faciliter le déplacement des spectateurs, le Président de l'association a indiqué qu'un transport gratuit sera assuré à partir de Creil (département de l'Oise, région Hauts-de-France) vers le palais des Sports à Paris.

Les intéressés devraient s'inscrire à l'avance au niveau du bureau de l'association pour le transport.

L'Association culturelle des Berbères de l'Oise a été fondée en 2014 à Creil.

Parmi ses objectifs, figurent la promotion de la culture berbère, l'enseignement de la langue amazighe, l'organisation d'événements musicaux, l'initiation des jeunes dans le monde du travail à travers des stages et l'organisation d'activités sportives.

Elle est très active sur la scène culturelle amazighe, notamment par l'organisation de la fête du nouvel an amazighe, Yennayer, au début de chaque année et l'enseignement gratuit de la langue amazighe à ses membres issus de l'immigration algérienne en France, ainsi que l'organisation de cours de soutien pour les élèves.

## M. AZZEDINE MIHOUBI : L'édition 2018 du festival de Timgad aura un nouveau commissaire et sera nationale par excellence

L'édition 2018 du festival de Timgad sera organisée avec un nouveau commissaire et cet événement sera "nationale par excellence", a affirmé, dimanche soir à Batna, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

L'Artiste Youcef Boukhetach, enfant de la région des Aurès, a été officiellement nommé commissaire du festival après de larges consultations dans les milieux artistiques, a indiqué le ministre, qui présidait en compagnie du wali Abdulkhalek Sayouda une cérémonie de distribution des clés de 2.840 logements de différentes formules à la Maison de la culture "Mohamed Laid El Khalifa".

"Nous avons voulu donner la chance à une grande figure artistique, qui a son poids et jouit d'un large respect, et nous le soutiendrons surtout que sa nomination a été bien accueillie dans les Aurès", a indiqué M. Mihoubi, jugeant nécessaire de donner "un nouveau souffle au festival de Timgad ainsi qu'au festival de Djemila à Sétif".



La 40e édition du festival de Timgad sera "nationale par excellence" et l'occasion y sera donnée au plus grand nombre possible de voix algériennes, a-t-il assuré, estimant que le rôle du secteur de la culture est d'encourager les talents algériens et favoriser leur évolution.

"Cela ne signifie pas que le festival se recroqueville sur le national car nous allons chercher des formules pour une participation internationale étudiée", a ajouté le ministre, affirmant : "Nous ne voulons pas que 80 % du budget du festival aillent à la participation internationale et 20 % à la participation nationale car il faut donner davantage de chances aux voix algériennes".

S'agissant de la date de tenue du festival, M. Mihoubi a souligné que la question est d'emblée laissée au nouveau commissaire estimant possible sa tenue fin juillet. Youcef Boukhetach remplace à la tête du commissariat du festival de Timgad Lakhdar Bentorki qui est également directeur de l'Office national de la culture et de l'information.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
WILAYA D'EL-OUED

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
ETABLISSEMENT HOSPITALIER D'OPHTALMOLOGIE EL-OUED  
NIF :001239019010647:

### AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

SELON LES PROCEDURES DE DECRET PRESIDENTIEL 247-15 DATE DU 2015/09/16 DES

MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC.

L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER D'OPHTALMOLOGIE EL-OUED INFORME L'ENSEMBLE DES

SOUMISSIONNAIRES AYANT PARTICIPE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE

CAPACITES MINIMALES N°:01/2018 L' APPROVISIONNEMENT PAR LES CONSOMMABLES MEDICAUX

POUR L' ETABLISSEMENT HOSPITALIER D'OPHTALMOLOGIE EL OUED D'ANNEE 2018 DE

L'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE.

# Programme de la soirée

TF1 20:00

France 98 /  
Sélection Fifa 98

FOOTBALL



Match de légende. France 98 / Sélection Fifa 98. A la U Arena, à Nanterre (Hauts-de-Seine).

france  
2

19:55

Seul contre tous

JEU



Dans ce jeu de culture générale, deux personnes se succèdent sur le plateau et affrontent les Français via l'application « Seul contre tous », en temps réel, autour de sept expériences. Aux côtés de Valérie Bégué, Bruno Guillon et de Nagui, le joueur devra répondre à une série de questions portant sur des challenges incroyables ou insolites en deux manches. La coquette somme de 25 000 euros ainsi qu'un voyage sont à gagner. A l'issue des deux épreuves, l'un des deux concurrents ou les téléspectateurs peuvent remporter 10 000 euros supplémentaires.

france  
3

19:55

Tandem

SÉRIE POLICIERE - France (2015) 2 saisons / 22 épisodes



A la faculté de médecine de Montpellier, le Pr Fenucci s'écroule, victime d'hallucinations. Il présente les symptômes de la peste. Tout le monde se demande comment la victime a pu mourir d'une maladie qui ne sévit plus en France depuis un siècle. Pour éviter une épidémie, une quarantaine est mise en place. Mais Franck, le médecin légiste, et Erwan, l'un des lieutenants de l'équipe, sont coincés dans les lieux. De leur côté, Paul et Léa mettent tout en œuvre pour comprendre ce qui a pu se passer, se livrant à une véritable course contre la montre.

CANAL+ 20:00

The Circle

FILM DE SCIENCE-FICTION - Etats-Unis (2017)



Mae Holland est une jeune fille qui se morfond dans une vie un peu grise et un emploi sans envergure jusqu'au jour où elle est embauchée par l'entreprise où tous les jeunes rêvent de travailler : The Circle. Le siège social de l'entreprise offre un cadre de vie à priori idéal. Mae est vite séduite par son nouvel environnement, et par le discours de son dirigeant, Eamon Bailey. La jeune femme devient l'employée chouchoute de The Circle. Sa popularité au sein de l'entreprise est décuplée depuis qu'elle porte la nouvelle caméra Seechange, une lentille qui tient dans la paume d'une main et que The Circle a installée un peu partout sur la planète, filmant les faits et gestes des passants...

M6 20:00

The Island  
célébrités

AVENTURES - France (2018) 12 épisodes



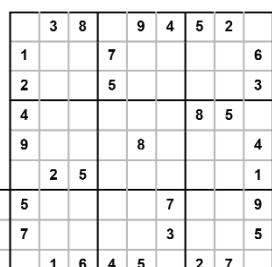
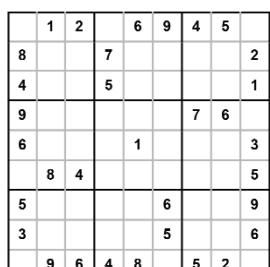
Les célébrités ont trouvé un peu de confort, mangé du manioc et éloigné les moustiques. Mais durant la nuit, un scorpion s'est invité au camp. Il vient de piquer une personne... Au matin du neuvième jour, les candidats sont affamés. Ils décident alors de partir en petits groupes à la recherche de nourriture. Lors de leur expédition, le danseur Brahim Zaibat et le nageur Amaury Leveaux, inséparables, font une surprenante découverte...

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°1894

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

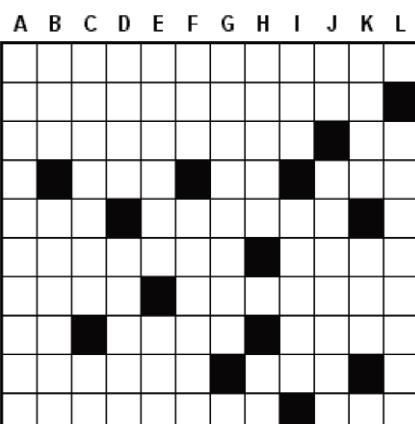


Horizontalement:

Verticalement:

- 1 - Organisation secondaire
- 2 - En vain
- 3 - Revenir à de bons sentiments - Mot de liaison
- 4 - Il peur faire aller à droite - Quatre saisons
- 5 - Le dernier vous habille bien
- 6 - Agence américaine - Démantèlera
- 7 - Satisfaisant une envie - Echassier sacré en Egypte
- 8 - Sable mouvant - Plante nutritive
- 9 - Cité bourguignonne - Refuses d'exprimer - Associer
- 10 - Flânerie - Convenience
- 11 - Vieille hérésie - Partie d'échuse
- A - Montra de façon grotesque
- B - A faire pour avoir du son - Orner de belles couleurs
- C - Cachals dans un asile agréable - Pour le labo, c'est nickel
- D - Egalement - Bien nettoyé
- E - Décampera - Numéro 1 en France
- F - Espoir de naufragé - Pas très récent
- G - Vipères cornues
- H - Courtous - Mère des Titans
- I - A faire trois fois - Il pris les bonnes blagues
- J - Bien dans le coup - Logis parfois grossiers
- K - Défailluer - Rivière jaune
- L - Travailles à son métier

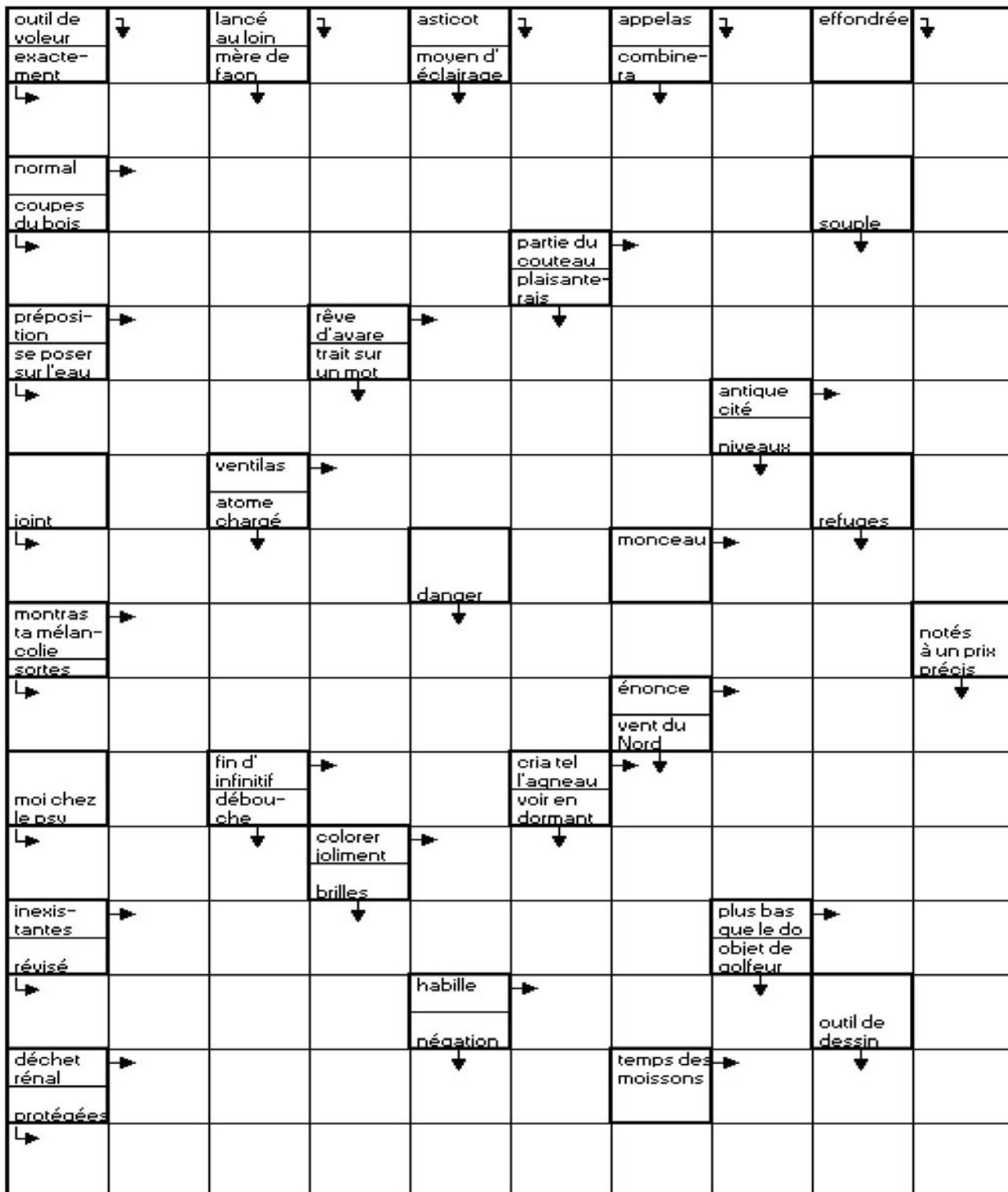
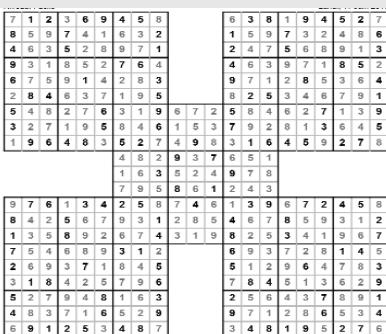
### Mots croisés n°1894



## Zenneurs



## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°594

*Solution**C'est arrivé un 12 juin*

## Mots Croisés n°1894



## Grille géante n°594

2009 - Des émeutes éclatent à Téhéran après l'annonce de la réélection du président sortant Mahmoud Ahmadinejad dès le premier tour.

2001 - Mohamed Rashed Al-Owhali, un proche d'Oussama ben Laden, reconnu coupable d'avoir participé à l'attentat à la bombe contre l'ambassade américaine au Kenya en 1998, est condamné, à New York, à la prison à perpétuité.

2000 - L'Arabie saoudite et le Yémen signent un accord régissant de vieux différends frontaliers.

1999 - Au Kosovo, abandonné par les Serbes, un régiment russe devance les Occidentaux et occupe l'aéroport de Prisina.

1991 - Ovide Mercredi est élu président de l'Assemblée des premières Nations du Canada.

1991 - La station de radio CJRS, de Sherbrooke, ferme ses portes.

1990 - Le Front Islamique du Salut remporte les premières élections locales libres depuis l'indépendance de l'Algérie, en 1962.

1989 - Le sprinter canadien Ben Johnson admet avoir déjà pris des stéroïdes, devant la commission d'enquête Dublin.

## CYCLISME / DAUPHINÉ: Le Gallois Geraint Thomas offre un nouveau succès à Sky

Le Gallois Geraint Thomas a offert dimanche à l'équipe Sky un nouveau succès, le sixième en huit éditions, dans le Critérium du Dauphiné sur les hauteurs de Saint-Gervais Mont Blanc.

Thomas a battu au classement final le Britannique Adam Yates, vainqueur de la 7e et dernière étape, et le Français Romain Bardet. Pour gagner la dernière étape (136 km), à l'arrivée jugée au Bettex, Yates a débordé à 50 mètres de la ligne l'Espagnol Dani Navarro, rescapé d'une longue échappée mais privé en extremis du succès. Le Gallois, victime à deux reprises d'une crevaison, avait été contraint auparavant à une chasse soutenue pour revenir sur le groupe des candidats au podium, à moins de 30 kilomètres de l'arrivée. Thomas, 32 ans, a enlevé pour la première fois de sa carrière le Dauphiné. Avant lui, les Britanniques Bradley Wiggins (deux fois) et Chris Froome (trois fois)



avaient déjà inscrit l'épreuve alpestre pour le compte de l'équipe Sky. Au classement

final, le Gallois a précédé de 1 minute Yates et de 1 min 47 sec Bardet, dans une

répétition partielle du Tour de France qui partira le 7 juillet de Vendée.

## ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS MÉDITERRANÉENS DES U23 : Les Algériens Zekraoui (200m) et Moula (400m) en finale

Les Algériens Mohmed-Mahdi Zekraoui (200m) et Slimane Moula (400m) se sont respectivement qualifiés pour les finales du 200 et 400m des Championnats Méditerranéens des moins de 23 ans, organisés samedi et dimanche à Jesolo (Italie).

Zekraoui (17 ans) a commencé par passer à côté dans l'épreuve du 100m, où il a raté sa qualification après s'être contenté de la 5e place, en 10 sec 70 cent.

Mais il s'est bien ressaisi un peu plus tard, en se qualifiant pour la finale du 200m. L'enfant de Béchar s'est classé à la 4e place, avec un chrono de 21 sec 96 cent, dans une série remportée par l'Italien Tanzilli, en 21 sec 43 cent, alors que l'Espagnol Troyano a réalisé le meilleur temps des séries (21.21). En finale, prévue dimanche, Zekraoui partira dans le

coulloir N.2, avec l'objectif de réaliser une bonne performance. Son compatriote Slimane Moula (19 ans) a fait mieux, puisqu'il s'est qualifié pour la finale du 400m en remportant sa série, avec un chrono de 46.96.

Sa finale est prévue également dimanche. L'Algérie est représentée dans cette compétition par un total de 13 athlètes : 10 garçons et 3 filles.

Outre Zekraoui et Moula, les internationaux algériens (garçons) sont le sprinter Mahmoud Hammoudi (100m), les demi-fondistes Abderezak Khellili et Takieddine Hedeilli (1.500m), les marcheurs Othmane Chibani et Adlène El Bey (10.000m), les sauteurs Yasser Mohamed-Tahar Triki et Mohamed-Amine Fodil, respectivement en longueur/triple saut et en hauteur, ainsi

que le hurdler Amine Bouanani (110m/haies). Chez les filles, les couleurs nationales sont représentées Rima Chenah, sur le 3.000m Steeple, et par les marcheuses Souad Azzi et Tinhinane Boumaza, qui ont été engagées sur le 10.000m.

Environ 450 athlètes, représentant 28 nations membres de la MAU (Méditerranean Athletics Union) participent à cette troisième édition des Championnats Méditerranéens des moins de 23 ans.

Les internationaux algériens sont encadrés par le Directeur des équipes nationales (DEN) Abdelkrim Sadou, qui fait office de coordinateur technique, ainsi que par les entraîneurs nationaux Mohamed Boukacem et Abdelhalim Benazout.

## MÉDÉA :

### Les projets de piscines d'Ouled Antar et El-Omaria relancés, "bientôt" livrés aux utilisateurs

Les projets de réalisation de piscines semi-olympiques au niveau des localités d'Ouled Antar et El-Omaria, dans la wilaya de Médéa, en souffrance depuis plusieurs mois faute de fonds, viennent d'être relancés et seront livrés "bientôt" aux utilisateurs, a-t-on appris auprès du chef de l'Exécutif.

Une dotation financière nécessaire à l'achèvement des travaux de raccordement en réseaux divers et des aménagements extérieurs a été débloquée et devrait permettre la réception et la mise en exploitation de ces deux structures aquatiques avant le début de la saison estivale, a déclaré à l'APS le wali Mohamed Bouchama.

Des instructions "fermes" ont été données, dans ce sens, aux responsables de la direction des équipements et de la jeunesse et des sports afin de veiller à l'achèvement, dans

les meilleurs délais possibles, des travaux en suspens et prendre les dispositions nécessaires pour leur ouverture, d'ici au début du mois de juillet.

L'entrée en exploitation de ces deux piscines contribuera à combler le déficit qu'enregistre la région en matière d'infrastructures aquatiques et offrira aux citoyens de ces communes et des communes proches des espaces de baignade confortables et plus sécurisés. Le secteur de la jeunesse et des sports avait bénéficié, en juillet 2017, d'une nouvelle piscine semi-olympique, située au centre-ville de Médéa, et d'une structure similaire au niveau de la localité de Tébalt (nord-est), renforçant ainsi les moyens d'accueil au niveau de la wilaya, qui disposait auparavant d'une seule piscine relevant du complexe omnisports Imam-Lyes, dans la commune de Médéa.

## COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN : Répartition des tâches au bureau exécutif

La première réunion du bureau exécutif du Comité Olympique et sportif algérien (COA), tenue samedi soir à Ben Akoun (Alger), a été consacrée essentiellement à la répartition des tâches sur les membres nouvellement élus.

Cette première réunion ordinaire mensuelle qui s'est déroulée pour la première fois en présence de l'ensemble des membres constituant son organe directeur, a vu la répartition des tâches au sein du bureau exécutif de l'instance olympique.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du COA tenue le 2 juin dernier à Alger, trois membres avaient intégré le bureau exécutif à l'issue d'un vote partiel à bulletin secret.

Il s'agit des présidents des fédérations sportives d'escrime, Raouf Bernaoui, de gymnastique, Sofiane Zahi et de tennis, Mohamed Bessaad.

### Répartition des tâches au bureau exécutif :

-Président d'honneur, président de la Commission des relations extérieures : Mustapha Larfaoui.

-1er vice-président, président de la Commission des ressources financières : Mohamed Meridja.

-2ème vice-président, présidente de la Commission de l'Ordre olympique : Nouria Benida-Merah.

-3ème vice-président, président de la Commission "Sport et environnement" : Nabil Sadi.

-Présidente de la Commission "Femmes et sport" : Hassiba Boulmerka.

-Président de la Commission de préparation olympique : Ammar Brahmia.

-Président de la Commission des athlètes : Abderrahmane Hammad.

-Président de la Commission "Culture et éducation olympiques" : Raouf Salim Bernaoui.

-Président de la Commission "Sport pour tous" : Larbi Abdellaoui.

-Président de la Commission "Sport et volontariat" : Mabrouk Kerboua.

-Président de la Commission juridique : Mohamed Bessaad.

-Président de la Commission en charge du suivi des jeunes talents issus de l'émigration : Sofiane Zahi.

-Président de la Commission "Information et Communication" et porte-parole du COA : Mohamed-Hakim Boughadou.

-Présidente de la Commission médicale : Feriel Chouiter.

## ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS MÉDITERRANÉENS U23 : Trois abandons avant terme dans les rangs algériens

Trois des treize internationaux algériens engagés dans la 3e édition des Championnats Méditerranéens des moins de 23 ans d'athlétisme qui se déroulent actuellement à Jesolo (Italie) ont dû abandonner avant la fin de leurs épreuves respectives, victimes de soucis physiques.

Takieddine Hedeilli a été le premier à abandonner sur le 1.500m. Une épreuve dans laquelle son compatriote Abderezak Khellili (22 ans) s'est contenté de la 4e place, en 3 min 51 sec 50 cent, assez loin derrière le vainqueur, le Tunisien Jhinaoui en 3:47,37. Sur le 10.000m marche, l'Algérie a engagé quatre athlètes (2 garçons et 2 filles), dont deux ont abandonné avant terme, en l'occurrence Tinhinane Boumaza (21 ans), qui s'était arrêtée après 16 min 37 sec

de course et son compatriote Adlane El-Bey, qui a abandonné pratiquement au même moment. Les deux autres marcheurs engagés dans cette compétition, Othmane Chibani (18 ans) et Squad Azzi (21 ans) ont terminé respectivement aux 7e et 13e places, avec un temps de 52 min 06 sec 50 cent et 58 min 54 sec 54 cent. Au sprint, Mahmoud Hammoudi (22 ans) n'a pas réussi à se qualifier pour la finale du 100m. Il s'est contenté de la 5e place dans la série N.2, avec un chrono de 10 sec 56, soit à trente centimètres du vainqueur, le Français Golitin (10 sec 26). Au saut en hauteur, Mohamed-Amine Fodil a pris la 9e place, en franchissant une barre à 2,10m à son 3e essai. Mais il a raté ses trois tentatives à 2,13m. C'est l'Italien Falocchi qui a remporté ce concours de saut en hauteur, en 2,19m. Yasser Mohamed-Tahar Triki, un des treize internationaux algériens engagés dans cette compétition, ne s'est finalement pas présenté pour disputer l'épreuve du saut en longueur. Il se trouvait aux Etats-Unis pour disputer une autre compétition. Il pourrait représenter l'Algérie dans l'épreuve du triple saut, l'autre concours dans lequel il a été engagé à Jesolo. Deux Algériens ont réussi à se qualifier pour la finale. Il s'agit de Mohamed-Mahdi Zekraoui sur 200m et Slimane Moula sur 400m. Les autres représentants nationaux à Jesolo feront leur entrée en lice ce dimanche après-midi, notamment, le hurdlér Amine Bouanani, sur le 110m/haies.

## MONDIAL-2022 : Pas de discussions sur un éventuel Mondial à 48 au Qatar lors du congrès de Moscou (Infantino)

La décision de faire évoluer ou non le format du Mondial-2022 au Qatar de 32 à 48 équipes ne sera pas discutée lors du prochain congrès de la Fifa, organisé mercredi à Moscou, mais devra "être prise avant le début des matches de qualifications", a déclaré dimanche le président de la Fifa Gianni Infantino.

"Le plus tôt est le mieux, cela doit être décidé avant le début des matches de qualifications", a expliqué Infantino devant la presse, à la sortie du Conseil de la Fifa.

"C'est tout à fait prématûr de discuter des détails, la Fifa va discuter avec le pays-hôte et nous allons voir". Le communiqué de la Fifa indique que le Conseil de la Fifa s'est "à l'unanimité accordé pour que le sujet soulevé par les associations membres (...) sur la proposition d'une étude de faisabilité sur l'augmentation du nombre d'équipes lors de la Coupe du monde 2022 serait d'abord discutée par la Fifa avec le pays hôte, le Qatar".

"En conséquence de quoi il serait prématûr d'en discuter lors du congrès de la Fifa" qui se tient mercredi à Moscou. "Pour le moment nous avons une Coupe du monde à 32 équipes qui va se jouer au Qatar", a encore dit Infantino. "Ca a été proposé par 10 associations, pas par la Fifa, ils m'en ont parlé et je leur ai dit qu'ils pouvaient le proposer. On a le devoir d'en discuter et on va en discuter, en débatte", a encore dit Infantino. Il était initialement prévu que le premier Mondial de l'histoire à 48 équipes se déroule en 2026.

Le congrès de la Fifa doit décider mercredi s'il sera accueilli par le Maroc ou par un trio USA-Mexique-Canada. Le Conseil de la Fifa a officiellement autorisé ces deux candidatures à concourir. Mais dix pays membres de la CONMEBOL, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela ont soumis l'idée de faire évoluer le format de la reine des compétitions dès 2022. Concernant le choix de la candidature qui sera sélectionnée pour le Mondial-2026, Gianni Infantino a rappelé que "c'est le Congrès qui décidera qui sera le pays hôte". "Je pense que le rapport de la commission d'évaluation des candidatures avait le devoir de souligner les points forts et les points faibles de chaque candidature", a encore dit le président de la Fifa alors que cette "task-force" s'est montrée plutôt défavorable à la candidature du Maroc.

"Cela a été fait correctement et maintenant tout le monde doit assumer ses responsabilités et prendre sa décision, c'est tout", a enfin affirmé le président de la Fifa en précisant que le vote s'effectuerait de manière électronique.

## ELIMINATOIRES CAN-2018 DAMES (2E ET DERNIER TOUR - RETOUR) : Les Algériennes qualifiées pour la CAN-2018

La sélection algérienne féminine de football a arraché dimanche sa qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Ghana, en s'imposant face à son homologue éthiopienne (3-2), en match disputé à Addis-Abeba, comptant pour la seconde manche du 2e et dernier tour qualificatif.

Les réalisations algériennes ont été l'œuvre de Naima Bouhenni (19e), Fatima Sekouane (45e) et Meryam Benlazar (54e), alors que l'Ethiopie est parvenue à marquer grâce à

## CAN-2018 DAMES (2E ET DERNIER TOUR QUALIFICATIF) : Héroïques Algériennes, les favoris passent sans encombre

La sélection algérienne de football dames a réalisé dimanche une véritable sensation en arrachant son billet pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Ghana après sa victoire en Ethiopie (3-2), alors que les autres favoris ont également assuré leur qualification, en attendant le Nigeria, tenant du titre, en appel lundi face à la Gambie pour l'ultime match au programme du 2e et dernier tour éliminatoire.



Les joueuses du sélectionneur Azzedine Chih ont relevé le défi à Addis-Abeba, confirmant leur succès au match aller disputé mercredi dernier au stade du 5-juillet d'Alger (3-1). L'Algérie prive ainsi l'Ethiopie d'une quatrième participation à la CAN.

Il s'agit de la cinquième qualification algérienne pour la CAN féminine, après les éditions de 2004 (Afrique du Sud), 2006 (Nigeria), 2010 (Afrique du Sud) et 2014 (Namibie).

Samedi, il n'y avait plus vraiment de suspense entre le Cameroun et le Congo. Ecrasées à domicile à Brazzaville à l'aller, les Congolaises se sont inclinées sur le même score sans appel de 5-0 à Yaoundé face aux Lionnes indomptables, vaincues à l'aller (2-2), n'ont pu faire mieux qu'un match nul sans but au retour au Mali. Enfin, la Zambie a réussi à renverser la vapeur au Zimbabwe. Battue chez elle 0-1 à l'aller, la Zambie s'est imposée au retour à Harare (2-1) avec le but de la qualification marqué dans les dernières minutes.

Depuis son sacre de 2012, la Guinée-Equatoriale fait son retour en phase finale de la CAN féminine. Dans les rencontres de dimanche, le plus gros carton a été réalisé par les Sud-Africaines. Ces dernières ont confirmé leur victoire 1-0 à l'aller en l'aminant le Lesotho 6-0 au match retour à Bloemfontein. L'Afrique du Sud est au rendez-vous pour la 11e édition d'affilée sur 13 organisées. La Côte d'Ivoire est aussi passée à la trappe. Les Ivoiriennes, contraintes au nul chez elles à l'aller (2-2), n'ont pu faire mieux qu'un match nul sans but au retour au Mali. Enfin, la Zambie a réussi à renverser la vapeur au Zimbabwe. Battue chez elle 0-1 à l'aller, la Zambie s'est imposée au retour à Harare (2-1) avec le but de la qualification marqué dans les dernières minutes.

### Résultats partiels :

**Samedi 9 juin : Retour  
Aller**  
(+) Cameroun - Congo  
5-0 5-0  
(+) Guinée-Equatoriale  
- Kenya 2-0 1-2

**Dimanche 10 juin :**  
(+) Afrique du Sud - Lesotho 6-0 1-0  
Zimbabwe - (+) Zambie  
1-2 1-0  
Ethiopie - (+) Algérie 2-3  
1-3  
(+) Mali - Côte d'Ivoire  
0-0 2-2

**Lundi 11 juin :**  
Nigeria - Gambie 1-0

**NB :** les équipes précédées par le signe (+) sont qualifiées pour la phase finale au Ghana (17 novembre - 1er décembre 2018).

## TRANSFERTS : Brahimi dans le viseur de Tottenham

Le meneur de jeu international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi, figure parmi les principales recrues que le club anglais de Tottenham souhaitera engager lors du mercato estival, pour renforcer son effectif en prévision de la saison 2018-2019, rap-

porte lundi la presse locale. Selon la même source, le club champion du Portugal en titre exige une somme de 30 millions d'euros pour transférer son joueur.

Outre les Spurs, l'Algérien intéresse beaucoup de clubs anglais notamment

West Ham, Everton et Newcastle. Lors de la saison dernière, Brahimi a marqué 9 buts avec Porto en 33 apparitions. L'ancien joueur du Stade rennais (France) avait rejoint le FC Porto en 2014 en provenance de Grenade (Espagne) pour un contrat de cinq ans.

## LIGUE 1 MOBILIS : L'ES Sétif présente à la presse son nouveau joueur Sid Ali Lakroum

Le club de football de l'Entente Sportive de Sétif (Ligue 1 Mobilis) a présenté à la presse dans la nuit de samedi à dimanche au stade du 8 mai 1945 de Sétif, la nouvelle recrue du club, le joueur international, Sid Ali Lakroum.

Les dirigeants de l'ESS, avaient réussi à convaincre l'ancien attaquant du CR Belouizdad de signer pour leur club pour les deux prochaines années avant son déplacement avec l'équipe nationale au Portugal, a-t-

on relevé. Les responsables ont conclu avec succès le recrutement d'un attaquant international, ambitiant de se libérer de la hantise du déficit au comportement offensif qui avait embarrassé les entraîneurs précédents Kheirreddine Madioui, Abdelhak Benchikha et Malik Zorgane.

Le nouvel attaquant de l'Aigle noir s'est félicité de porter le maillot du club d'Aïn El Foura, espérant pouvoir apporter la valeur ajoutée à la formation sétifiene.

Lakroum qui a déploré le fait que son nouveau club ne participe pas lors de la saison 2018-2019 à la ligue des champions d'Afrique, a assuré qu'il oeuvrera à faire triompher son équipe dans les autres compétitions.

La cérémonie de présentation à la presse du nouvel attaquant de l'ESS s'est déroulée en présence du chef de la section de football, le

vice-président du club, Hassan Snoussaoui, le directeur administratif, Rachid Djerroudi et le membre du directoire, chargé de l'organisation, Brahim El Arbaoui, a-t-on constaté.

Pour rappel, le club phare des Hauts plateaux a recruté jusqu'à ce jour dix (10) joueurs, en attendant d'engager deux (2) ou trois (3) autres, selon l'administration de l'équipe.

## MONDIAL-2018 / AMICAL : Le Brésil domine l'Autriche (3-0) pour son ultime test

L'équipe brésilienne de football s'est imposée dimanche à Vienne face à son homologue autrichienne 3-0 (mi-temps: 1-0) dans ce qui est le dernier test préparatoire de la Seleção en vue de la Coupe du monde 2018 en Russie (14 juin - 15 juillet). La Seleção a été mise sous pression pendant la première demi-heure par des Autrichiens offensifs avant que Gabriel Jesus ne débloque le score (36e). Titulaire pour la première

fois depuis son retour de blessure, Neymar a corsé l'addition (63e) avant que Philippe Coutinho ne donne plus d'ampleur à la victoire des Brésiliens (69e). Au Mondial 2018, le Brésil évoluera dans le groupe E en compagnie de la Suisse, du Costa Rica et de la Serbie. Les Auriverdes entameront le tournoi dimanche prochain face à la Suisse (19h00 algériennes) au stade de Rostov.

APS

## INVESTISSEMENTS PUBLICITAIRES : La Coupe du Monde devrait rapporter 2,4 milliards de dollars (étude)

La Coupe du Monde de football, dont le coup d'envoi sera donné jeudi en Russie, devrait générer 2,4 milliards de dollars d'investissements publicitaires, a estimé une étude Zenith (Publicis Media). La 21e édition de la Coupe du Monde se déroulera du 14 juin au 15 juillet en Russie. Elle devrait permettre de réunir environ 3,5 milliards de téléspectateurs dans plus de 200 pays.

L'étude de Zenith, publiée ce week-end, prévoit une augmentation des investissements du pays hôte de 64 millions de dollars, soit 2,1% de ses investissements en 2018, tandis que la Chine devrait connaître les montants d'investissements les plus importants en générant 835 millions de dollars d'investissements supplémentaires, soit 1% du marché publicitaire.

Zenith explique par ailleurs que les Etats-Unis, absents de ce tournoi mondial, devront empocher la somme de 400 millions de dollars (0,2%) investis par les annonceurs. Selon les auteurs de cette étude, la Coupe du Monde stimule le marché publicitaire mondial pour l'ensemble des supports media et sera responsable cette année de 10% de la croissance du marché publicitaire mondial, soulignant que le principal bénéficiaire de cette manne publicitaire est la télévision.

Qualifié de Mondial "très coûteux", l'organisation de cette 21e édition a coûté à la Russie une enveloppe de 10 milliards d'euros, alors que le Mondial brésilien (2014) avait coûté 8 milliards d'euros, dont 2,5 pour la construction et la rénovation des stades et l'Allemagne en 2006 n'a déboursé que 430 millions d'euros.

## TRANSFERT : Amir Belaïli (CRB) rejoint la JS Kabylie pour deux saisons

Le défenseur du CR Belouizdad Amir Belaïli s'est engagé pour un contrat de deux saisons avec la JS Kabylie, devenant ainsi la huitième recrue estivale des "Canaris", a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football lundi sur sa page officielle Facebook.

La JSK, qui a dû attendre la 29e et avant-dernière journée du championnat pour assurer son maintien, poursuit ainsi sa "révolution", elle qui a déjà assuré les services de plusieurs éléments à l'image du gardien de but international Abdelkadir Salhi (ex-CRB), Abdelhak Mouissi et Mohamed Nadjib Berrabah (RC Boumerdès), et Tahar Benkhelifa (Paradou AC), entre autres.

Côté départs, la JSK s'est passée des services de pas moins de 12 joueurs, notamment le portier Malik Asselah, parti rejoindre le club saoudien d'Al-Hazm, Adil Djabout, ou encore Nassim Yettou, signataire d'un contrat de deux saisons avec le MC Oran.

En revanche, la direction du club présidé par Chérif Mellal n'a pas encore bouclé le dossier du nouvel entraîneur, en remplacement de Youcef Bouzidi. Le nom de l'entraîneur-adjoint de l'équipe nationale Djamel Menad est fortement pressenti pour diriger la barre technique. Le club le plus titré au pays reste sur une défaite en finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Bel-Abbès (2-1), le 1er mai dernier au stade du 5-juillet d'Alger.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS/ USM ALGER : Bentiba (MC Oran) cinquième recrue estivale

Le meneur de jeu du MC Oran Mohamed Bentiba s'est engagé dimanche pour un contrat de deux saisons avec l'USM Alger, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football sur son site officiel. Bentiba (29 ans) devient ainsi la cinquième recrue estivale des "Rouge et Noir" après le défenseur rwandais Emery Bayesenge, le défenseur Mohamed Mezghrani, l'attaquant Aymen Mahious, et le défenseur Rayane Hais.



L'USMA est toujours à la recherche d'un nouvel entraîneur, en remplacement de Miloud Hamdi, parti rejoindre Al-Salmiya SC (Koweït).

Après l'échec des pourparlers avec

le technicien bosnien Mecha Bazdarevic, le club algérois s'est tourné vers d'autres pistes. D'ici là, la reprise des entraînements se fera lundi au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine)

sous la houlette de l'entraîneur Mustapha Aksouh. Les coéquipiers du défenseur international Farouk Chafai effectueront un stage à Tunis du 23 juin au 4 juillet, avant d'enchaîner avec un second stage à Nairobi (Kenya) du 7 au 16 juillet, en vue du match en déplacement à Kigali le 18 juillet face aux Rwandais de Rayon Sport, dans le cadre de la troisième journée (Gr.D) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

A l'issue de la deuxième journée de compétition, les Usmites trônent en tête du groupe D avec 4 points devant les Kényans de Gor Mahia (2 pts) et Rayon Sport (2 pts). Les Young Africans de Tanzanie ferment la marche (1 pt).

## LIGUE 1 TUNISIENNE DE FOOTBALL / CLUB AFRICAIN : Abdessalam Younsi nouveau président

Abdessalam Younsi est devenu dimanche nouveau président du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football) pour le mandat 2018-2022, en remplacement de Slim Riahi, démissionnaire, a annoncé la commission indépendante des élections relevant de la Fédération Tunisienne de Football (FTF).

Younsi a obtenu 169 voix contre 138 pour son concurrent Marouane Hammoudia, lors de l'Assemblée générale élective (AGE) tenue à Tunis, précise la même source.

Depuis la démission de

Slim Riahi, en novembre dernier, le club est dirigé par un comité provisoire conduit par Marouane Hammoudia.

Le nouveau bureau dirigeant devra se pencher sur le dossier du staff technique de l'équipe première de football, et les contrats des joueurs avant le début de la saison qui verra le club "Rouge et Blanc" disputer la Ligue des champions d'Afrique.

Le formation tunisoise comprend au sein de son effectif le défenseur inter-



national algérien Mokhtar Belkhir, dont le départ cet été est imminent.

## MONDIAL-2018 / PORTUGAL : Fernandes : «Un match très important contre l'Espagne»

Le milieu défensif du Portugal et du Lokomotiv Moscou, Manuel Fernandes, a prévenu que le premier match du Mondial vendredi contre l'Espagne serait "très important" pour sa sélection venue en Russie "pour gagner tous les matchs de (son) groupe" B, a-t-il déclaré lundi au camp de base de sa sélection à Krasnodar.

"Nous sommes venus ici pour gagner tous les matchs de notre groupe, ensuite nous verrons ce qu'on peut faire", a expliqué l'ancien Valencian de 32 ans, le premier joueur portugais à prendre la parole devant la presse en Russie.

Si "on ne doit pas sous-estimer les autres adversaires", le Maroc que le Portugal affronte le 20 juin et l'Iran qu'il défiera le 25 juin, Manuel Fernandes fait du premier match, contre l'Espagne, le 15 juin à Sotchi, une

rencontre "très importante, contre un des favoris".

Interrogé au camp de base du Portugal, situé à Kratovo, il a dit que "tout le monde était très heureux d'être ici, d'avoir l'opportunité d'être ici, dans des installations magnifiques".

Joueur du Lokomotiv Moscou, il pense que "les supporters du Lokomotiv vont nous soutenir et on a Cristiano Ronaldo qui va attirer davantage



l'attention sur le Portugal, et va mobiliser davantage de supporters parce que c'est toujours ce qui se passe avec lui".

## DANI GARCIA SIGNE À BILBAO JUSQU'EN 2022

L'Athletic Bilbao a officialisé l'arrivée de Dani Garcia ce lundi. Le défenseur espagnol arrive en provenance d'Eibar, où il était capitaine. Garcia a signé jusqu'en 2022 et dispose désormais d'une clause libératoire de 70 millions d'euros.



## Le Graët reparle de Benzema

Pour le président de la FFF, l'équipe de France n'a pas à regretter l'avant-centre du Real Madrid et vice versa.

"Il n'y a pas de malheureux, au final, dans cette affaire-là." L'équipe de France vit bien sans Karim Benzema et Karim Benzema vit bien sans l'équipe de France. C'est l'avis de Noël Le Graët sur le "Benzema", qui, pour lui, appartient au passé des Bleus. "Il a été très souvent sélectionné avec Didier (Deschamps, N.D.L.R.), dans une période où les observateurs ne le trouvaient pas génial. Il a des hauts et des bas. C'est un très grand, mais, aujourd'hui, on a progressé sans lui et lui-même s'impose au Real Madrid", constate le président de la FFF dans un entretien accordé au Figaro et divulgué dimanche soir.

## SALAH FIXÉ SOUS 48H

Mohamed Salah va savoir. Convalescent depuis sa blessure à l'épaule survenue en finale de la Ligue des champions le 26 mai, l'ailier de Liverpool sera fixé d'ici 48 heures pour

sa voir s'il est oui ou non apte à disputer le premier match des Pharaons au Mondial 2018 vendredi contre l'Uruguay. "Une décision sera prise dans les deux prochains jours. On ne le fera pas jouer à moins d'un rétablissement total", a indiqué le médecin des Pharaons, Mohamed Abou al-Ala, à la télévision. L'Egypte croise les doigts.



## MAN CITY: MAHREZ TOUT PROCHE

Après plusieurs semaines de flou, Riyad Mahrez serait finalement très proche de signer à Manchester City selon le tabloid anglais The Daily Mirror. Le vainqueur de la Premier League aurait consenti à payer les 80 millions d'euros demandés par les dirigeants de Leicester.

Ce serait un nouveau départ pour l'ailier algérien, annoncé à Arsenal l'été dernier, mais qui n'avait pas eu de bon de sortie de la part de sa direction. Sur ses trois dernières saisons, l'ancien joueur du Havre a marqué 35 fois et a délivré 35 passes décisives en 109 matches.

Il a également été nommé meilleur joueur de Premier League en 2016, après avoir remporté le titre de champion d'Angleterre avec Leicester.

## CHELSEA CRAINT LE PIRE POUR NGOLO KANTÉ

C'est sur les réseaux sociaux que Paris United, qui en général est une source assez fiable concernant le mercato parisien que la rumeur a été lancée. Antero Henrique n'aurait pas abandonné la piste N'Golo Kanté pour remplacer le vieux Thiago Motta. Les négociations auraient déjà commencé entre toutes les parties et iraient de bon train. Alors quand bien même la somme que pourrait mettre le club de la capitale française, la perte de Kanté serait l'un des plus grands scandales de l'histoire du club... et confirmerait clairement que les ambitions ne sont plus aussi importantes qu'avant.

## Herrera a fait son choix



Avec la venue du brésilien Fred, le milieu de terrain Ander Herrera devrait avoir peu de temps de jeu la saison prochaine. Lié jusqu'en juin 2019, les Reds Devils aimeraient se séparer du joueur basque.

Depuis quelques jours, des discussions étaient en cours entre les mancuniens et l'Athletic Bilbao pour le transfert de l'espagnol. Un accord était même en bonne voie mais ce dernier a préféré mettre un terme aux négociations.

Selon le Mail on Sunday, il veut rester à Manchester et aller au bout de son contrat.

## LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, MOHAMED HATTAB A INDIQUÉ LUNDI À EL TARF La formation des jeunes sportifs, une priorité

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a indiqué hier à El Tarf que la formation des jeunes sportifs était "une priorité", sollicitant la participation de tous les acteurs pour que le sport algérien retrouve sa place sur le plan international.

"La concrétisation des projets de 13 centres dédiés à la formation des athlètes, inscrits dans le cadre du programme du président de la République, permettra une formation adéquate des jeunes notamment ceux ayant réussi de belles performances sportives", a déclaré le ministre lors d'un point de presse animé à l'arborescence de Tonga, dans la commune d'El Kala.

Affirmant que l'investissement dans la jeunesse demeure la "seule" démarche pour donner un nouveau souffle au mouvement sportif national, M. Hattab a appelé à "la contribution et à la collaboration de tous pour permettre au sport algérien de retrouver sa place au niveau international".

Il a dans ce sens souligné l'importance de mettre à la disposition des jeunes les moyens nécessaires pour s'épanouir, rappelant qu'une enveloppe financière de 700 millions DA a été accordée au secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya d'El Tarf.

Cet effort traduit, a-t-il souligné, "l'intérêt qu'accorde l'Etat à la prise en charge des jeunes talent", mettant l'accent sur l'importance de réaliser des projets



sportifs structurants "en harmonie avec le +cachet Vert+ de la wilaya d'El Tarf" à travers, a-t-il appuyé, "des équipements propres et écologiques qui assurent la préservation de la nature".

Lors de l'inspection du chantier du centre des loisirs, au chef lieu de wilaya, le ministre a critiqué la "qualité" des travaux de cette structure, instruisant le maître d'ouvrage à l'effet d'utiliser "des équipements intelligents, propres et écologiques".

M. Hattab a entamé sa visite de travail à El Tarf en inaugurant un complexe sportif de proximité (CSP) dans la commune des Lacs des oiseaux, une salle omnisports et un stade de proximité

au chef-lieu de wilaya avant de donner le coup d'envoi des travaux de réhabilitation et d'aménagement du stade de proximité de la commune de Besbes. Une enveloppe financière de 35 millions de DA a été allouée pour des opérations similaires ciblant des stades de proximité dans les communes de Ben M'hidi, El-Tarf, Bouhadjar et El Kala, a-t-on noté.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports devra assister, à la plage El Mordjane, à des compétitions sportives avant de présider dans la commune de Ben M'hidi une cérémonie de remise de 50 logements à leurs bénéficiaires.

## TRANSPORTS DURANT L'AID EL FITR : L'Etusa met un dispositif spécial pour desservir les cimetières à Alger

L'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a mis en place un dispositif spécial pour desservir les cimetières à Alger durant les deux jours de l'Aïd El Fitr, a indiqué hier l'entreprise dans un communiqué.

L'Etusa informe ses usagers qu'un programme spécial "Aïd El Fitr" a été conçu pour permettre à la population algéroise de se dé-

placer aisément vers les différents cimetières de la capitale", a-t-elle indiqué.

A cet effet, cinq stations (point de départ) ont été désignées pour desservir en navettes spéciales les nombreux cimetières d'Alger selon le programme suivant :

- De la station Place du 1er mai à destination des cimetières d'Al-Alia, Garidi, Sidi Yahia, El Madania et Ben Aknoun.

- De la station Place des martyrs à destination des cimetières d'Al-Alia, El Kettar (côté haut et bas), Ain Benian et Bouzareah.

- De la station Chevallay à destination des cimetières de Beni-Messous, Dely-Brahim et Ouled-Fayet.

- De la station Bachdjerrah à destination des cimetières d'Al-Alia par Sidi-Tayeb.

Par ailleurs, des liaisons sont également

prévues au départ des localités de Chaibia, Birtouta, Sidi M'hamed, Ed-Dalia, Zeralda, Rouiba pour rallier les différentes stations de liaisons, a-t-on ajouté.

L'Etusa a, en outre, précisé que d'autres cimetières seront également desservis par le réseau de lignes régulières à l'exemple d'Aïn Benian, Miramar, Rouiba, Sidi-Mennif, Ain Taya et Heraoua.

## ACCIDENTS DE LA ROUTES

### Bouira : deux morts et six blessés dans un accident de la route à Lakhdaria

Deux personnes ont trouvé la mort et six autres ont été blessées hier dans un accident de la route survenu sur le tronçon autoroutier de Lakhdaria (Ouest de Bouira), selon les services de la Protection civile de la wilaya.

L'accident a eu lieu sur le tronçon autoroutier de Lakhdaria et sur la voie menant vers Alger, suite à une collision entre deux camions et un bus de transport de voyageurs, ce qui a causé la mort de deux personnes ainsi que des blessures de différents degrés à six autres, a expliqué à l'APS le

chargé de la communication de la direction de la Protection civile de Bouira, le capitaine Rahmani Raouf.

Les deux personnes décédées ont été évacuées vers la morgue de l'établissement public hospitalier de la ville de Lakhdaria, structure vers laquelle ont été également transportés les blessés, a ajouté le même responsable.

"Le non-respect du code de la route et la vitesse excessive seraient à l'origine de ce drame", a souligné le capitaine Rahmani.

## ALGÉRIE - AUTRICHE

### Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Autriche en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Peter Elsner-Mackay, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Autriche auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Saisie de 384 kg de kif traité dans l'extrême ouest du pays selon la Gendarmerie nationale



Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi 384 kg de kif traité lors de deux opérations distinctes traitées samedi et dimanche dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur informations, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ain Fattah ont arrêté quatre individus en train d'opérer un trafic de 280 kg de kif traité au niveau d'une zone proche des frontières sur le territoire de la compétence de la wilaya de Tlemcen.

Poursuivant l'enquête dans cette affaire et dans le cadre de la coordination entre les éléments de la brigade territoriale de Nedroma, un cinquième acolyte a été arrêté à bord d'un véhicule chargé de 16 kg de kif traité.

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bab El Assa (Tlemcen) ont retrouvé, lors d'une patrouille de sécurité et de contrôle du territoire, des colis chargés de 88 kg de kif traité dissimulés dans un endroit sur la bande frontalière.

### Saisie de 40.000 paquets de cigarettes à El Oued et 88 kg de kif traité à Tlemcen (MDN)

Deux véhicules tout-terrain et 40.000 paquets de cigarettes ont été saisis dimanche à El Oued par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), tandis que 88 kg de kif traité ont été saisis par des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières à Tlemcen, indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 10 juin 2018 à El Oued (4ème RM), deux (2) véhicules tout-terrain et 40.000 paquets de cigarettes de différentes marques étrangères, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont saisi, à Tlemcen (2ème RM), 88 kilogrammes de kif traité", précise le communiqué.

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, à Tébessa (5ème RM), deux (2) individus en leur possession deux (2) fusils de chasse et une quantité de munition, alors que quinze (15) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen" ajoute la même source.